

TEBBOUNE À PROPOS DES MASSACRES DU 8 MAI 45

«Le dossier de la mémoire ne peut
faire l'objet de marchandage»

P3



TENTATIVE ÉMIRATIE DE RACHETER NATURGY

L'Algérie pourrait couper ses fournitures de Gaz à l'Espagne

P2



AGRESSION CONTRE GHAZA

**Les chars de l'armée sioniste
investissent la ville de Rafah**

• L'Algérie condamne fermement

P3/11

Sonarem

**La carte des ressources
minières sera prête fin 2024**

P4

COOPÉRATION
DOUANIÈRE
**Réunion de la
Commission mixte
algéro-tunisienne**

La réunion de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière s'est tenue, mardi, sous la présidence du Directeur général des douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouch, et son homologue tunisien, Zouheir Meiri, en application de la convention relative à l'échange d'assistance administrative entre les deux pays en matière douanière.

Les travaux de cette réunion, qui tend à évaluer le niveau de coopération entre les deux corps des douanes des deux pays et examiner les voies et moyens à même d'assurer la fluidité du mouvement des marchandises et des voyageurs au niveau des frontières, se sont déroulés au siège de la Direction générale des douanes algériennes (DGD), en présence de la délégation tunisienne, de cadres centraux de la Direction générale des douanes (DGD), du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, ainsi que de l'ambassadeur de la République tunisienne en Algérie, Ramdane Elfayeh.

Lors de cette rencontre qui aborde, également, les mécanismes de coordination dans les domaines d'intérêt commun, notamment en ce qui a trait à la lutte contre la fraude, la contrebande et l'échange d'informations, ainsi que la formation et l'échange d'expertises, le Général-major Bakhouch a mis en avant "la nécessité d'intensifier la coopération douanière entre les deux pays".

Le but étant de consolider les bases de l'union douanière bilatérale, bâtir une Administration basée sur la coordination et l'échange d'expertises et des meilleures pratiques, tout en aplanissant toutes les difficultés et embûches, notamment celles ayant trait à la mise à disposition des conditions adéquates à l'encadrement du mouvement des voyageurs, à la lutte contre la fraude, la contrebande et toutes les autres formes de crimes transfrontaliers".

Cette coopération se fait également à travers "l'examen et le débat des voies et moyens les plus efficaces, à même d'assurer la fluidité des échanges commerciaux au niveau des bureaux et des centres frontaliers et de bénéficier des facilitations accordées à l'enlèvement des marchandises, dans le respect des lois des deux pays, dont l'accord commercial préférentiel conclu par les deux parties", ajoute le DG des Douanes algériennes.

Le Général-Major Bakhouch a, par ailleurs, mis en avant l'engagement des deux pays à "unifier les efforts en vue de bénéficier des expériences et capacités des deux corps, promouvoir la coopération en matière de formation et renforcer les capacités notamment, en intensifiant les sessions de formations et de visites scientifiques".

Il a, en outre, mis l'accent sur "la nécessité de la coordination en matière de renseignement douanier et d'échange d'informations, à même de garantir une meilleure performance au niveau opérationnel".

Le DG des douanes estime que la réunion de la commission mixte, tenue en application des dispositions de l'accord de coopération administrative bilatérale conclu en Tunisie, le 9 janvier 1981, se veut une affirmation de la profondeur des liens fraternels et historiques liant les deux pays, et de la ferme volonté de poursuivre l'examen des moyens pour une coordination plus efficace. De son côté, le DG des douanes tunisiennes a qualifié cette rencontre d'"opportunité importante" pour renforcer le programme de coopération et d'échange d'expertises en vue de l'ouverture de perspectives de collaboration dans les domaines douaniers d'une part, et la promotion des échanges commerciaux d'autre part, saluant les "résultats favorables" des réunions précédentes, notamment celle tenue à Tunis en 2022, et la commission de jumelage de l'Ecole nationale des douanes de Tunis avec l'Ecole supérieure des douanes d'Oran, ainsi que la Commission de lutte contre le trafic routier et la fraude commerciale.

R.N

TENTATIVE ÉMIRATIE DE RACHETER NATURGY

**L'Algérie pourrait couper ses
fournitures de Gaz à l'Espagne**

La société espagnole de l'énergie Naturgy risque de voir ses approvisionnements en gaz algérien stoppés net si son rachat par le fonds d'investissement émirati TAQA (Abu Dhabi National Energy Company) venait à être concrétisé. L'information a été rapportée, hier, par l'agence Reuters citant une «source proche du dossier.»

L'agence ne précise pas l'identité de sa source qui, de l'Espagne, de l'Algérie ou d'ailleurs. En outre, aucune source officielle des deux côtés de la Méditerranée n'a commenté l'information.

Avec environ 28,7%, (106 275 GWh), l'Algérie demeure le premier fournisseur de Gaz à l'Espagne. Naturgy est actionnaire dans le gazoduc Medgaz qui relie directement l'Algérie à l'Espagne. Un contrat du type "take or pay" lie la Sonatrach à Naturgy jusqu'en 2032.

Faut-il signaler que l'Algérie n'est pas à sa première menace. En avril 2022, alors que les Espagnols déclaraient qu'ils aideraient le Maroc à assurer leur sécurité énergétique, l'Algérie a menacé de couper les vannes si son gaz venait à prendre une tierce destination.

Cette fois-ci, il s'agit d'une tentative émiratie de racheter les parts de Naturgy.

Selon TAQA, qui est détenu par le fonds d'investissement souverain d'Abu Dhabi ADQ, les négociations étaient engagées avec les sociétés d'investissement CVC et GIP, qui détiennent chacune 20 % du capital de Naturgy ainsi qu'avec l'actionnaire majoritaire Criteria, qui en détient 26,7 %.

Conformément à la loi espagnole, cela doit conduire à une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité du capital de Naturgy. Il serait difficile pour l'Espagne de trouver un autre fournisseur aussi fiable et surtout fidèle que l'Algérie. L'Algérie qui a respecté ses engagements en pleine crise politique avec ce pays. Et les fournitures de gaz algériens ne



sont pas interrompues même après la décision algérienne d'arrêter son transfert à travers le gazoduc qui passait par le Maroc. L'Espagne pourrait-elle se passer du gaz algérien au moment où toute l'Europe vit une crise énergétique sans précédent à cause de la guerre russo-ukrainienne ? Rien n'est moins sûr, même si les relations politiques entre l'Espagne et l'Algérie restent tendues. Alger est entrée en crise avec Madrid en mars 2022 après le revirement du gouverne-

ment espagnol sur le conflit au Sahara occidental, même si les choses se sont quelque peu détendues après la nomination d'un ambassadeur d'Algérie en Espagne en novembre dernier, suivie de la reprise du commerce extérieur entre les deux pays après une suspension de plus de 18 mois. D'un autre côté, on ne connaît pas le degré de gravité de la crise algéro-émiratite et jusqu'à quel point l'Algérie mettrait sa menace à exécution.

Sid Ali

CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE DES APPRENANTS À DISTANCE

Début de l'examen de l'attestation de niveau

L'examen d'attestation de niveau des candidats apprenants de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD) pour la session 2024 a débuté hier, avec la participation de 520.000 candidats au niveau national, répartis sur 1.842 centres d'examen.

Après avoir donné le coup d'envoi de cet examen au CEM Abdelhamid Bouhadji à Alger, le ministre de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belaabed a affirmé que cet examen qui concerne les apprenants dans les deux cycles d'enseignement moyen et secondaire durant une seule journée, se déroule dans de

"bonnes conditions", avec la mobilisation de tous les moyens en vue d'assurer sa réussite. Dans ce cadre, M. Belaabed a indiqué que 520.000 candidats à travers le pays se sont présentés à cet examen, encadrés par 100.630 encadrants, tandis que le nombre des centres de correction s'élève à 17, outre 96 centres de regroupement.

Selon le ministre, il s'agit de 201.796 candidats à cet examen dont 60.230 candidates pour le cycle de l'enseignement moyen, contre 318.204 candidats, dont 120.110 candidates pour le cycle de l'enseignement secondaire.

M. Belaabed a, par ailleurs, affirmé que ces examens sont "une deuxième chance pour nos enfants qui ont quitté les bancs de l'école" et pour les citoyens désirant améliorer leur niveau scolaire, en vue d'obtenir le Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et le baccalauréat", se félicitant des bons résultats réalisés durant les dernières années, ce qui dénote, a-t-il dit, "la qualité de cet établissement et son efficacité dans la société", d'autant plus que le monde s'oriente de plus en plus vers la formation et l'enseignement à distance.

R.N

INSTITUT AFRICAIN DE L'EAU ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (TLEMCCEN)

Sortie de la 8e promotion d'étudiants de 33 pays

La cérémonie de sortie de la huitième promotion des étudiants de l'Institut africain de l'eau, des énergies renouvelables et des changements climatiques à Tlemcen, au titre de l'année universitaire 2023-2024, a eu lieu hier.

La cérémonie de sortie de promotion, tenue au nouveau campus universitaire de Mansourah, s'est déroulée en présence du recteur de l'Université panafricaine, John Kolidiati, de son vice-président, Bolane Akerdoluale, de représentants de l'Union africaine, du Conseil de l'Université panafricaine et une délégation de professeurs argentins comme invités d'honneur.

Cette promotion comprend 71 étudiants, dont neuf algériens, le reste provenant de 32 pays africains. Ils ont suivi des études de deux ans, sanctionnées par un Master dans quatre spécialités : ingénierie de l'eau, politique de l'eau, ingénierie énergétique et politique énergétique, selon le di-

recteur de l'Institut, Abdellatif Zarga. Le même responsable a indiqué que ces étudiants ont mené des recherches scientifiques pour préparer des thèses de Magister traitant des questions d'ingénierie et de gouvernance de l'eau, des énergies renouvelables et du changement climatique, en plus de stages effectués dans plus de 20 pays africains.

Il a ajouté que les pouvoirs publics offrent toutes les facilités et conditions favorables pour assurer un bon séjour aux étudiants de l'Institut de Tlemcen, ce qui a encouragé d'autres étudiants à déposer leurs dossiers pour étudier dans cet établissement, lors de la prochaine année universitaire, notant dans ce cadre l'accueil de plus de 2.000 dossiers d'étudiants algériens et africains.

Pour sa part, le recteur de l'Université Aboubekr-Belkaid de Tlemcen, Mourad Maghachou, a souligné que ces étudiants constitueront un support cognitif pour leurs

pays dans le domaine de développement de leurs compétences locales dans le cadre des domaines de leurs spécialités.

La cérémonie de sortie de cette promotion a permis également d'honorer des étudiants diplômés, ainsi que la remise des diplômes à 24 étudiants de la première promotion de l'ingénierie de changements climatiques. L'Institut africain de l'eau, des énergies renouvelables et des changements climatiques a enregistré, depuis 2014 à l'Université Aboubekr-Belkaid de Tlemcen, la sortie de plus de 400 étudiants de 45 pays africains.

Cet établissement fait partie des cinq instituts créés par l'Union africaine au niveau du continent, sachant que les autres instituts sont répartis sur le Cameroun, la Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Égypte, et ce concernant les domaines des sciences spatiales, l'urbanisation de la ville, la gestion et l'énergie, a-t-on souligné.

R.N

TEBBOUNE À PROPOS DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

«Le dossier de la mémoire ne peut faire l'objet de marchandage»

L'Algérie célèbre aujourd'hui la Journée nationale de la mémoire, coïncidant avec le 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 au cours desquels 45 000 Algériens avaient été sauvagement assassinés par le colonialisme français.

«Nous commémorons, le 8 mai, la Journée nationale de la mémoire et en ce jour anniversaire, nous nous remémorons les massacres du 8 mai 1945 commis par le colonisateur avec une extrême brutalité et cruauté pour réprimer un mouvement national militant grandissant ayant abouti à des manifestations massives exprimant la révolte du peuple algérien et son aspiration à la liberté et à l'émancipation. Ce fut, alors, l'annonce retentissante de l'immence du déclenchement de la lutte armée le 1er novembre 1954», a assuré le président de la République dans un message, envoyé à la veille de célébration de cette journée historique. «Dans ce soulèvement historique et mémorable, le peuple algérien a été l'artisan d'une épopée à Sétif, Guelma, Kherrata, Aïn Témouchent et dans d'autres villes algériennes, qui a surpris et dérouter le colonisateur au point de commettre un génocide, un crime contre l'humanité. Des scènes horribles qui incarnent un moment historique décisif ayant transformé les luttes du mouvement national au fil des décennies en affrontement armé, dirigé par la suite par des hommes imprégnés de l'esprit militant qui ont déclenché la guerre de libération et l'ont mise



dans la rue pour la voir portée par tout un peuple», a-t-il ajouté. Pour le chef de l'Etat, les manifestations du 8 mai ont été «l'une des étapes sanglantes que l'histoire moderne a retenu comme exemples, des plus éloquents, de rejet du colonialisme et d'attachement à la liberté et à la dignité, et aussi de sacrifices et de drames endurés par les peuples colonisés en tant que prix à payer pour la libération de l'injustice et de la domination, et pour le recouvre-

ment de la souveraineté nationale». «Le dossier de la mémoire ne s'estompe pas avec l'usure du temps ou l'oubli, et ne fera l'objet d'aucun abandon ou chantage. Il restera au cœur de nos préoccupations jusqu'à ce qu'il soit abordé dans un traitement objectif, audacieux et juste de la vérité historique». Abordant le dossier de la mémoire, le président Tebboune a indiqué que celui-ci est «inaliénable» et «ne

peut faire l'objet de concession ou de marchandage». «Il restera au centre de nos préoccupations, jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif, audacieux, qui rende justice à la vérité historique», a précisé le chef de l'Etat, en soulignant que «la crédibilité et la sérieux sont une revendication fondamentale en vue de parachever les mesures et les démarches inhérentes à ce dossier sensible et délicat».

R.N

OPÉRATIONS MILITAIRES SIONISTES À RAFAH L'Algérie condamne fermement

L'Algérie a condamné avec la plus grande fermeté les opérations militaires des forces d'occupation sionistes dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, en préparation d'une invasion terrestre de cette région palestinienne, a indiqué ce mardi le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué. « Cette escalade extrêmement dangereuse, qui menace de provoquer une issue criminelle sans précédent et une catastrophe humanitaire de grande ampleur, confirme que l'occupation israélienne continue de mettre en œuvre ses plans visant à exterminer le peuple palestinien et à déplacer les Palestiniens restants. Ce faisant, l'occupation confirme qu'elle se moque totalement du consensus de la communauté internationale sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et durable dans la bande de Gaza et sur l'inévitabilité du lancement d'un processus politique visant à garantir la création d'un État palestinien indépendant et souverain comme solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien », affirme la même source.

Dans cette perspective, « l'Algérie appelle la communauté internationale à prendre des mesures urgentes, immédiates et décisives pour faire pression sur la puissance occupante et cesser de lui fournir les moyens et les raisons de poursuivre son arrogance, ses brimades et son intimidation à l'égard de Palestiniens innocents depuis plus de sept mois », ajoute le même communiqué. L'Algérie prévient également que « la poursuite de l'agression israélienne contre les Palestiniens dans la bande de Gaza et son éventuelle escalade au plus haut niveau avec une invasion militaire terrestre de la ville palestinienne de Rafah aura des répercussions extrêmement graves qui hypothéqueront pour des décennies encore l'avenir de la paix et de la sécurité dans toute la région. »

R.N

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Le président Tebboune une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés et des projets de lois relatifs à plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. La réunion a été consacrée à des exposés, dont la revalorisation des pensions et des allocations de retraite, les statuts des corps médical et paramédical, et le suivi de l'état d'avancement de l'opération de numérisation, ainsi qu'un exposé conjoint sur la production et la distribution des lubrifiants en Algérie et le projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets», lit-on dans le communiqué.

R.N

MASSACRES DU 8 MAI 1945

L'étincelle de la déflagration de Novembre

Il y a 79 ans, le 8 mai 1945, la seconde guerre mondiale prenait fin avec la victoire des alliés contre le nazisme, jetant, dans les rues algériennes, des dizaines de cortèges formés pour saluer la signature de l'armistice.

Mais pas seulement... Pendant qu'en France métropolitaine et dans les colonies de ce pays chantraient les «droits de l'Homme», les Français laissaient éclater leur joie partout, les nationalistes algériens décidèrent de profiter de cette journée pour exprimer haut et fort la soif de liberté de ceux que l'on appelait «les indigènes».

Durant la journée du lundi 7 mai 1945, les Amis du Manifeste et de la Liberté (AML), mouvement fondé par Ferhat Abbas, le 14 mars 1944 pour exiger l'indépendance de l'Algérie, mettent la dernière main aux préparatifs d'un défilé prévu le lendemain, officiellement pour fêter la victoire sur l'Allemagne nazie, mais destiné, en réalité, à réclamer la libération du peuple algérien du joug colonial.

L'administration coloniale autorise la marche, mais à condition que ne soient déployés que des drapeaux français.

Mardi 8 mai 1945, vers 7 heures du matin: des milliers de manifestants sont déjà rassemblés près de la mosquée de la Gare (aujourd'hui mosquée Abou Dhar Al Ghafar) et débordent jusqu'à la route de Bougie, à plusieurs centaines de mètres de là.

Vers 8 h 30, le cortège s'ébranle avec, à sa tête, 200 à 250 jeunes louveteaux des Scouts musulmans algériens, en tenue, et impeccablement alignés en rangées de huit, le cou entouré d'un foulard vert, blanc et rouge.

Après avoir désigné leur camarade Bouzid Saâl pour porter l'étendard algérien, les scouts entament une marche comprenant 15.000 à 20.000 manifestants. La procession grossit dès la bifurcation sur l'avenue Georges-Ciémenceau (aujourd'hui avenue du 8-Mai 1945), des centaines de personnes arrivant de la place de la Porte de Biskra, au sud de la ville, et d'autres quartiers de Sétif.

Un témoin, alors jeune scout, Mohamed-EI Hadi Cherif (décédé il y a deux ou trois ans), avait indiqué à

l'APS que les scouts entonnèrent aussitôt «Min Djibalina» (de nos montagnes) cependant que des dizaines de banderoles apparaissaient: «Vive l'Algérie libre et indépendante», «A bas la France», «Libérez Messaï!»

Arrivés face au café de France, et alors qu'ils s'apprêtaient à s'engager à gauche, vers les Monuments-aux-Morts pour y déposer une gerbe de fleurs à la mémoire des victimes de la 2ème guerre mondiale (tel que mentionné sur la demande d'autorisation du défilé), les officiers de police Olivieri et Valère, qui surveillaient, en cet endroit, la marche depuis une voiture à l'arrêt, au volant de laquelle se tenait leur chef, le commissaire Tort et un inspecteur répondant au nom de Haas, ne supportant pas la vue du drapeau algérien.

Ils sortirent de la voiture et se dirigèrent vers Bouzid Saâl, lui intimant l'ordre de baisser le drapeau, souligne M. Abdelhamid Salakdji, président de la Fondation du 8-Mai 1945. Et un youyou strident fusa, déchirant le silence.

L'actuel président de la Fondation du 8-Mai 1945 dont le père, Larbi Salakdji, faisait partie des encadreurs de la marche, et qui a lui-même effectué des recherches approfondies sur les Massacres de mai 1945, relate que les deux officiers après avoir vainement tenté d'arracher le drapeau des mains de Saâl qui s'y agrippa de toutes ses forces au point de tomber par terre, dégainèrent et lui tirèrent dessus, paniqués, sans doute, par le mouvement de foule que provoqua la chute au sol du jeune scout (ce dernier rendra l'âme, environ une heure après son évacuation à l'hôpital).

Les deux coups de feu, dont l'un atteignit Saâl à la poitrine, raconte M. Salakdji, furent suivis d'un silence pesant, malgré la présence de milliers de personnes. Un silence lourd subitement interrompu par le long youyou d'une femme qui observait la scène depuis son balcon.

Plus que les coups de feu, ce youyou strident fut le véritable déclencheur des émeutes qui s'ensuivirent, soutient M. Salakdji. Ce fut alors la débâcle, les gens couraient dans tous les sens, les français se

bousculaient pour se mettre à l'abri, tandis que résonnaient, par intermittence, des coups de revolver et des rafales de mitraillettes.

La confusion était indescriptible, affirme M. Salakdji. Plusieurs colons furent tués, qui, par balle, d'autres furent poignardés, dont le maire de Sétif, Edouard Deluca, et un ancien président du tribunal dénommé Vaillant. «Par qui? Personne ne saura jamais, possiblement par des manifestants et possiblement, aussi, par d'autres français d'Algérie qui les accusaient de Vichysme», avait conté Mohamed-EI Hadi Cherif. Cet épisode sanglant avait donné le signal d'une répression barbare, inhumaine, disproportionnée. Une véritable autochtones s'organisa dès l'après-midi, à Sétif et dans d'autres villes.

Ces «représailles» françaises se poursuivirent le lendemain, le surlendemain et les semaines qui suivirent. Dans les régions de Sétif, mais aussi de Kherrata et de Guelma. Des douars entiers ont été décimés, des villages incendiés, pillonnés et des familles brûlées vives.

Ce fut, selon plusieurs historiens algériens, mais aussi français, dont Jean-Pierre Peyroulou, «un des représailles, plus qu'une répression, mais une véritable guerre contre des civils non armés qui dura jusqu'au 24 mai». Au final, ce ne sera pas moins de 45.000 victimes qui tomberont, tués par les mitrailles des soldats français, par les obus de l'artillerie, sous les bombes des avions, mais également asphyxiés par les «enfumades» de grottes et de cachettes où s'étaient réfugiés femmes, enfants et vieillards.

Un sacrifice colossal, incommensurable qui ne sera pas vain. Un peu plus de neuf ans plus tard, Novembre résonnera, emportant avec lui, au bout d'une lutte héroïque, les dernières illusions coloniales d'une «Algérie française».

L'officier qui abattit Bouzid Saâl, armé du seul drapeau algérien, ne se doutait pas que la balle qu'il venait de tirer allait provoquer l'étincelle qui conduira à la déflagration de Novembre.

APS

ALGÉRIE-QATAR

Les opportunités de coopération conjointe passées en revue

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, lundi à Alger, le président du Conseil d'Administration de la Chambre du Qatar, Cheikh Khalifa Bin Jassim Al Thani, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et le Qatar et les perspectives de consolidation des relations bilatérales dans les différents domaines commerciaux.

La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Bin Ali Ahmed Al-Naama, a permis de "passer en revue les opportunités de coopération conjointe dans les secteurs de l'exportation et des investissements et de souligner l'importance de renforcer les relations commerciales entre les deux pays et échanger les expériences et expertises dans les domaines de l'économie et du commerce", selon le communiqué. Zitouni s'est félicité, à l'occasion, de "la profondeur des relations bilatérales exceptionnelles unissant les deux pays frères", soulignant "l'importance des investissements qataris concrétisés sur le terrain en Algérie dans plusieurs domaines, et la nécessité de les élargir".

De son côté, le président du Conseil d'Administration de la Chambre du Qatar a exprimé "la disponibilité de son pays à approfondir la coopération, à examiner les opportunités de partenariat et à élargir les investissements qataris", ajoutant que "l'Algérie est un partenaire stratégique pour le Qatar", précise la même source.

R.E

CONSTANTINE

Ouverture du Salon "Cirta auto"

La deuxième édition du Salon national de l'industrie automobile et ses accessoires "Cirta auto" s'est ouverte, lundi après-midi à Constantine, sous le thème de "Soutien, partenariat et développement industriel" avec la participation de 40 exposants. Cette manifestation économique de cinq jours, qui se tient à la salle Ahmed Bey (Zénith) à l'initiative de la société Event pro sous l'égide du wali de Constantine, Abdelkhalak Sayouda, regroupe plusieurs constructeurs automobiles agréés en Algérie, des entreprises de fabrication de pièces de rechange, des industriels et importateurs de motocyclettes au côté de plusieurs banques et compagnies d'assurance.

Le salon est une opportunité de présenter plusieurs marques de fabricants de voiture, camions et motocyclettes ainsi que de pièces de rechange, a indiqué dans une déclaration à la presse le représentant de la société organisatrice, Mounir Batraoui. De son côté, le wali de Constantine, qui a présidé l'ouverture, a souligné que Constantine représente depuis l'indépendance un pôle de l'industrie mécanique constitué de plusieurs usines de production de pièces de rechange, de moteurs et d'engins divers, invitant les opérateurs économiques à y installer des usines de voitures et à profiter de la disponibilité du foncier industriel et de la main d'œuvre qualifiée.

Le premier jour du salon a connu une affluence notable de visiteurs venus de plusieurs wilayas de l'Est pour inscrire leurs demandes à la faveur des offres exceptionnelles faites à l'occasion par les agences et les avantages accordés par les compagnies d'assurance.

R.E

SONAREM

La carte des ressources minières sera prête fin 2024

La Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem) a lancé il y a deux ans "ce mégaprojet" pour mettre à jour la carte des ressources minières de l'Algérie, à travers 35 wilayas, avec une enveloppe financière de 4,3 milliards de DA, selon les explications fournies par le même responsable.

La carte nationale des ressources minières sera prête fin 2024, en préparation du lancement de nouveaux projets d'exploitation de ces richesses, a fait savoir lundi à Alger un responsable de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem). Invité du Forum de la Radio algérienne, le cadre dirigeant à la Sonarem, Fathi Oubrahim, a indiqué à l'APS que la carte minière sera finalisée fin 2024, et comprendra 17 matières (or, pierres précieuses et autres types de richesses minières).

Sonarem soumettra son rapport à l'Agence nationale des activités minières (ANAM), qui coordonnera à son tour avec l'Agence minière de recherches géologiques, pour annoncer les gisements des matériaux explorés en vue de leur exploitation, a précisé le même responsable, soulignant l'importance de cette carte minière dans la reconstitution des réserves nationales de matières premières, pour soutenir les industries et exporter les produits transformés à partir de ces matières. Cette société avait lancé il y a deux ans "ce mégaprojet" pour mettre à jour la carte des ressources minières de l'Algérie, à travers 35 wilayas, avec une enveloppe financière de 4,3 milliards de DA, selon les explications fournies par le même responsable.

La carte minière est l'un des cinq axes principaux de la stratégie définie par le groupe public, qui repose sur la réduction des importations en s'appuyant sur les matières premières locales, la valorisation des produits miniers, la gestion de grands projets structurants, à l'instar du projet sidérurgique de Gara Djebilet, de celui de phosphate intégré à l'est du pays et du projet de zinc et de plomb à Bejaia, en sus de la formation des cadres à travers la création d'une société spécialisée. En matière de valorisation des ressources, l'intervenant a évoqué la réalisation et l'entrée en exploitation de plusieurs



usines, dont celui de bentonite à Maghnia (Tlemcen), d'une capacité de production de 100.000 tonnes par an, l'usine de carbonate de calcium à Mascara (100.000 tonnes/an) et l'usine de feldspath à Ain Barbar (Annaba) dédiée au secteur de la céramique (70.000 tonnes/an). Il s'agit, également, de deux usines en cours de réalisation, à savoir l'usine de production de carbonate de calcium à El Khroub (Constantine), d'une capacité de 100.000 tonnes/an, qui entrera en production en juillet prochain, et de celle d'Oum El Bouaghi qui entrera en exploitation en juin prochain.

Concernant le projet de Gara Djebilet, le même responsable a précisé que les études relatives au projet de traitement primaire du minerai de fer sont achevées, ce qui permettra le lancement des travaux au niveau de la mine qui disposera d'une capacité de production de quatre millions de tonnes destinée à fournir la matière première à l'industrie sidérurgique, affirmant

que les contrats seront signés et les travaux débuteront "dans les prochains jours". S'agissant du projet de l'usine de phosphate intégré, il a indiqué que la société est en passe de finaliser les études de faisabilité qui permettront de déterminer les moyens technologiques et les équipements nécessaires à la réalisation et à la fabrication des engrais phosphatés. Pour ce qui est de l'actualisation du cadre juridique, M. Oubrahim a souligné que la nouvelle loi minière servira de feuille de route pour relancer les investissements stagnants, et favorisera l'attraction des investissements étrangers. Abordant le dossier de l'exploration aurifère, le même responsable a relevé que Sonarem, à travers sa filiale "Enor", a pu intégrer 220 micro-entreprises dans cette activité, créant ainsi 4.300 postes d'emploi, ce qui a contribué à l'amélioration de la situation sociale des populations des zones concernées.

Synthèse : S.A.Kaci

RÉFORME DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Appel à soulever les ambiguïtés dans l'application des dispositions

La promotion de la réforme de la comptabilité publique et de la gestion financière conformément à la loi n 23-07 du 21 juin 2023 ont été au centre du débat lors d'une journée d'étude régionale de vulgarisation de la réforme de la comptabilité publique organisée, lundi, à Ghardaïa.

A l'ouverture de ce rendez-vous régional consacré à la réforme de la comptabilité publique à la lumière de la loi n 23-07 relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, M. Rachid Mokas, inspecteur général des services de comptabilité à la direction générale du trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat (DGTGCOFE) au minist-

ère des Finances, a affirmé que cette journée d'étude "vise à expliciter les dispositions de ladite loi qui consacrent une nouvelle approche de transparence pour le contrôle et la gestion des finances publiques". Elle a pour objectif également d'éliminer les ambiguïtés et d'instaurer la "nouvelle approche" relative aux règles de comptabilité publique et de gestion financière basée sur la transparence dans la gestion et un meilleur suivi des finances publiques, a-t-il déclaré. Selon le même responsable, la loi 23-07 consacre plus de transparence dans le contrôle de la mobilisation et de l'utilisation des fonds publics, soulignant qu'elle permet de remédier aux lacunes du système de comptabilité, outill

moderne de la gestion des finances publiques et porter une lecture claire des comptes de l'Etat dans la transparence. Et de rappeler que le système de la comptabilité publique s'articule sur trois types de comptabilité : la comptabilité budgétaire, comptabilité générale et comptabilité analytique qui permettent de maîtriser les données financières réelles avec plus de transparence. Devant les représentants et cadres du secteur des finances des wilayas de Ghardaïa, Ouargla, Laghouat, Illizi et Tamanrasset, en présence du wali de Ghardaïa, des commissaires au compte, comptables agréés des universitaires, les membres du panel d'experts du ministère des Finances ont

appelé l'ensemble des participants à débattre dans la clarté et soulever les ambiguïtés dans l'application sur le terrain des dispositions de cette réforme de la comptabilité publique.

De nombreuses questions portant sur la mise en œuvre dans la pratique des dispositions de la Loi de Finance 2024, la réforme des finances publiques (Objectifs, défis et enjeux), le plan comptable de l'Etat, ont été débattues durant cette journée d'étude organisée par la DGTGCOFE qui prévoit aussi une rencontre similaire à Ghardaïa en juin prochain pour les cinq wilayas du Sud In Guezzam, In Salah, Touggourt, El Meniaâ et Ouled Djellal, a-t-on conclu.

R.E



TIPASA



500 millions de DA pour des projets d'aménagement dans cinq communes

Une enveloppe de 500 millions de DA a été affectée par les autorités publiques pour la réalisation de projets d'aménagement et d'amélioration urbaine dans cinq (5) communes de Tipasa, a-t-on appris, lundi auprès des services de la wilaya. Ces projets d'aménagement urbain ont été lancés au profit des communes de Sidi Rached, Hattaba, Koléa, Hadjout et Douaouda dans le cadre de la 2e phase du programme sectoriel d'amélioration urbaine, a-t-on ajouté de même source.

Lancées par le wali Aboubakr Seddik Boucetta, ces opérations d'aménagement se répartissent sur 13 sites des communes concernées et

portent sur le raccordement au réseau d'alimentation en eau potable, la réalisation de réseaux d'assainissement, d'éclairage public et de trottoirs, ainsi que le bitumage des routes.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un programme de wilaya ciblant 13 communes, affecté d'une enveloppe de quatre (4) milliards de DA, et dont l'exécution est assurée par les services de la wilaya. Les projets ont été arrêtés sur la base d'un recensement précis réalisé en coordination avec les collectivités locales et les comités de quartier afin de définir les besoins prioritaires des différentes villes et zones d'habitations, selon la même source. A noter que la 1ère phase de

ce programme sectoriel "ambitieux" a été lancée à la mi-avril écoulée à travers 13 communes, notamment celles affectées par les inondations de mai 2023, à l'instar de Fouka dotée à elle seule d'une enveloppe d'1,4 milliard de DA, ainsi que Bou Ismail, Khemisti et Tipasa. Des entreprises de réalisation seront, par ailleurs, installées par la direction de l'urbanisme afin de procéder "dans les prochains jours" à la mise en œuvre de la 3e et dernière phase de ce programme, qui englobera le reste des communes ciblées, à l'instar de Cherchell, Damous et Gouraya, à l'ouest de la wilaya, a-t-on ajouté, précisant que les délais de réalisation des projets vont de 3 à 6 mois.

DISPOSITIF ANTI-INCENDIE
À BORDJ BOU ARRERIDJ

Des travaux pour
l'aménagement de 648
km de pistes forestières

Des travaux d'aménagement de 648 km de pistes forestières sont en cours dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts en prévision de la prochaine saison estivale, apprend-on, lundi, du conservateur des forêts, Mohcène Abdelhafid. Près de 500 km de pistes forestières de ce total ont été, à ce jour, aménagés et le reste sera terminé "avant la fin de juin prochain", a précisé le même responsable dans une déclaration à la presse, ajoutant que l'objectif de ces actions est de faciliter l'intervention des unités de lutte contre les incendies, notamment à travers les zones forestières "sensibles", à l'instar de celles de Djaâfra, Bordj Zemoura, El Mansourah, Bordj Ghedir et Ras El Oued. Dans le cadre de la campagne 2024 de prévention des feux de forêts et des récoltes, une réunion de coordination a été tenue au début de cette semaine au siège de l'unité principale de Protection civile, sous la présidence du wali, Kamel Nouicer, et en présence des cadres de la Protection civile, de la conservation des forêts et des services agricoles, des chefs de daïras et des présidents d'APC, pour arrêter le plan opérationnel de prévention des feux de forêts et de champs, selon la même source. Le dispositif local de lutte contre les incendies de forêt s'est consolidé par de nouveaux points d'eau et le recours à des drones pour la surveillance des forêts et les interventions, en cas d'incendie, a souligné le même responsable relevant que les autorités de wilaya ont émis des arrêtés interdisant le camping et les randonnées dans les forêts durant la période estivale, et prévu des mesures répressives contre les contrevenants.

TLEMCEM

Inauguration de deux
tronçons routiers du
dédoublage de la RN 22

Les troisième et quatrième tronçons du dédoublage de la route nationale RN 22 ont été inaugurés, lundi dans la wilaya de Tlemcen, sous la supervision des autorités de wilaya, a-t-on appris auprès de la direction des Travaux publics. Le 3ème tronçon de cette double voie s'étend du carrefour de la commune de Beni Snouss jusqu'à celui du village de Fraouna, dans la commune de Terny Beni Hedeil, sur une distance de 4,7 km, alors que le 4ème tronçon s'étend du carrefour du village de Fraouna jusqu'à celui de la commune de Sebdu (2,3 km), selon la même direction. La même source a ajouté que le dédoublage du projet de la route nationale RN 22 est en cours de réalisation sur une distance totale de 13 km, subdivisé en quatre tronçons, dont deux ont été inaugurés ce lundi, et ce parallèlement au lancement des travaux de réalisation du premier tronçon, s'étendant sur 1,8 km, du quartier de Beni Boublane jusqu'au carrefour du plateau de Lalla Setti, dans la commune de Mansourah, et devra être réceptionné d'ici la fin juin prochain. Concernant le deuxième tronçon, les travaux connaissent un taux d'avancement de 50 pour cent, sachant qu'il s'étend du carrefour du plateau de Lalla Setti jusqu'au carrefour de la commune de Beni Snouss, sur une distance de 4,2 km, et devra être achevé vers la mi-juin prochain, a-t-on expliqué. A noter que le projet de dédoublage de la route nationale RN 22 entre les communes de Tlemcen et Terny, distantes de 13 km, est piloté par les deux entreprises publiques "Starr" et "SEROR" pour un coût de 1 milliard et 700 millions de dinars et comprenant deux grands ouvrages d'art.

ORAN

140 familles relogées
dans des appartements
neufs à Oued Tlelat

Plus de cent quarante familles occupant un groupement d'habitations précaires appelé "Haouch Lasnami", dans l'agglomération de Sidi Marouf, relevant de la commune de Sidi Chahmi (Oran), ont été relogées, lundi, dans des appartements neufs implantés au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat, a-t-on appris des services de la wilaya.



L'opération, qui a donné lieu au relogement dans des appartements de type F3 de 141 familles et initiée en application des instructions du wali d'Oran, Saïd Sayoud, intervient dans le sillage de la poursuite du programme de relogement des familles occupant des habitations précaires et des bidonvilles, a-t-on fait savoir. Les mêmes services ont indiqué que l'opération s'est déroulée dans une ambiance

de joie des bénéficiaires, en présence des services de la daïra d'Es-Senia, du responsable chargé du logement au Cabinet du wali, ainsi que des services de la Gendarmerie nationale. Il convient de signaler qu'une fois évacuées de leurs occupants, les habitations de "Haouch Lasnami" ont été rasées, a fait savoir la même source, ajoutant que d'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour la réus-

site de cette opération. Il est à rappeler que durant le mois d'avril dernier, 1.229 familles ont été relogées dans des logements neufs à Chehairia, dans la daïra de Bethioua, dont 883 occupaient des habitations vétustes implantées dans un bidonville sis à Ras El Ain (Oran-ville), et ce au titre de la mise en œuvre de la deuxième phase de ce programme, qui a également profité à 191 autres familles du bidonville "Trig El Gaz",

à Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir, à 138 autres familles du bidonville de "Sidi Nacer", dans la commune de Aïn El-Turck et à 17 familles du bidonville de la ferme "Khemisti", dans la commune d'Es-Senia. Le Pôle urbain de Oued Tlelat est composé de pas moins de 17.000 logements publics locatifs (LPL), dont une partie conséquente a été déjà attribuée et le reste est en voie de réalisation.

UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF D'ORAN

Vastes opérations de réhabilitation suite
à la classification de ses bâtiments

L'université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO) "Mohammed Boudiaf" bénéficiera, prochainement, de vastes opérations de réhabilitation touchant l'ensemble de son bâti et espaces verts, grâce au classement de ses bâtiments par le ministère de la Culture et des Arts au patrimoine national protégé, a-t-on appris auprès du porte parole de cet établissement de l'enseignement supérieur, Maamar Boudia. Grâce à ce classement, l'USTO bénéficiera d'un "important" soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour entamer les travaux de réhabilitation et la restauration de tous les bâti-

ments de l'université, a-t-il déclaré à l'APS. "Tous les bâtiments de l'université seront réhabilités, notamment les amphithéâtres, les salles de cours, les bâtiments administratifs, les terrains de jeux, les salles de sport et les espaces verts, grâce au classement de tous les bâtiments de l'université comme patrimoine national protégé", a indiqué M. Maamar Boudia. Ce classement a débuté en 2022, après le dépôt d'un dossier administratif élaboré par l'université pour étudier la possibilité de classer cet établissement universitaire au patrimoine national protégé, compte tenu de son caractère architectural moderne plutôt unique en

son genre. Dans ce cadre, un comité intersectoriel a été créé, constitué de représentants de plusieurs instances, à sa tête le ministère de la Culture et des Arts afin d'examiner le dossier. Le dossier technique élaboré par l'université a été accepté et validé par des cadres spécialisés, car répondant aux 11 critères fixés par le ministère de la Culture et des Arts pour le classer comme patrimoine culturel. L'opération de réhabilitation, qui requiert une attention particulière, sera supervisée par des personnes qualifiées dans le domaine de la préservation des bâtiments patrimoniaux et d'autres spécialistes pour la réhabilitation d'autres installations, selon la même source.

WEST HAM (ANGLETERRE)

L'entraîneur David Moyes quitte son poste à la fin de la saison

L'entraîneur de West Ham David Moyes quittera le club londonien à la fin de la saison à la fin de son contrat, ont déclaré lundi les Hammers. Cette annonce a été faite au lendemain d'une lourde défaite à Chelsea (5-0). West Ham n'a gagné qu'un seul de ses dix derniers matches toutes compétitions confondues et occupe la 9e place de la Premier League. Selon la presse, le club a déjà trouvé son successeur en la personne de Julen Lopetegui, ancien entraîneur du Real Madrid, de la sélection espagnole et dernièrement de Wolverhampton (2022-2023). Moyes, 61 ans, était à la tête de West Ham depuis 2019, après un premier passage en 2017-18. L'écossais s'est félicité de laisser le club "en meilleure position qu'à (son) arrivée". West Ham a fini 6e puis 7e de la Premier League en 2021 et 2022 et a gagné l'an passé la Ligue Europa Conférence (C4), son premier trophée depuis 43 ans. Auparavant, Moyes s'était occupé d'Everton avant de succéder à son compatriote Alex Ferguson à Manchester United en 2013, mais sans succès. Il a ensuite entraîné la Real Sociedad et Sunderland.

R.S

ITALIE

L'Atalanta s'impose 2 à 1 face à la Salernitana

L'Atalanta a pris son temps pour s'imposer 2 à 1 face à la Salernitana, lanterne rouge du Championnat d'Italie qui retrouvera la 2e division la saison prochaine, lundi en clôture de la 35e journée. Menée dès la 18e minute, l'Atalanta a été bouleversée pendant 90 minutes. Gianluca Scamacca (1-1), a égalisé à la 57e minute avec son septième but, toutes compétitions confondues, depuis un mois. Teun Koopmeiners a donné l'avantage à son équipe six minutes plus tard. Ce succès permet à la "Dea" de repasser devant l'AS Rome (60 pts tous les deux, mais un match en moins pour l'Atalanta) à la 5e place, la dernière qualificative pour la Ligue des champions.

R.S

UNION BERLIN (BUNDESLIGA)

La direction se sépare de l'entraîneur Nenad Bjelica

Le club allemand de l'Union Berlin s'est séparé lundi de son entraîneur Nenad Bjelica, confiant la mission d'assurer le maintien du club à deux journées de la fin de la Bundesliga à Marco Grote, qui a déjà effectué un intérim cette saison. Battu dimanche à domicile par Bochum (4-3) dans un match primordial pour éviter la descente, l'Union Berlin occupe la 15e place de Bundesliga, celle de premier non reléguable, avec 30 points, soit un de plus que Mayence (29), 16e et barragiste. L'Union Berlin avait remercié le 15 novembre 2023 son entraîneur Urs Fischer, et avait nommé Nenad Bjelica une dizaine de jours plus tard. L'intérim avait été assuré par Marco Grote, qui va devoir désormais sauver le club berlinois de la relégation. Pour les deux derniers matches de la saison, l'Union se déplace à Cologne, 17e et premier reléguable avec 24 points, samedi, puis recevra Fribourg, en course pour une place européenne à la 7e place (41 points), une semaine plus tard. De son côté Mayence recevra le Borussia Dortmund, déjà assuré d'une place en Ligue des champions la saison prochaine, samedi et se déplacera à Wolfsburg pour la dernière journée.

R.S

L1 (FRANCE)

Renversé par Lyon (4-3), Lille manque le podium

Renversé par Lyon (4-3) à domicile lundi lors de la 32e journée de Ligue 1 après avoir pourtant mené à deux reprises, Lille a manqué l'occasion de monter sur le podium et de se rapprocher de la Ligue des champions.

Le Losc a mené deux fois dans ce match, 2 à 0 puis 3 à 2, avant de s'écrouler psychologiquement, sans doute pris par l'enjeu: doubler Brest, tenu en échec contre Nantes (0-0) samedi. Au lieu de cela, les Dogues restent dans leur niche, au quatrième rang avec 55 points, deux unités derrière les Bretons. A deux rencontres de la fin, le club nordiste a peut-être laissé échapper sa dernière opportunité d'obtenir un ticket direct pour la lucrative et prestigieuse Ligue des champions, auquel cas il se contenterait des barrages, qui ne réussissent généralement pas aux clubs français.

Malgré son succès, l'Olympique lyonnais n'est toujours pas dans les places européennes, mais s'en rapproché. Le club rhodanien (47 points) n'est plus qu'à deux unités de Lens, sixième et premier qualifié virtuel pour une compétition continentale. Mais les joueurs de Pierre Sage confirment, journée après journée, leur deuxième partie de saison flamboyante.

Lyon spécialiste des remontées Ils viennent d'abattre sur leur chemin trois des quatre meilleurs clubs du championnat, revenant à chaque fois au score pour l'emporter - contre Brest (victoire 4 à 3 après avoir été menés 3 à 1) et contre Monaco (3 à 2 après avoir été menés 2 à 1). Mais ce résultat est autant le fait de l'abnégation des Lyonnais que de la faille mentale et de l'inexpérience des Lillois. Ils ont pourtant réussi une première période idéale, en patrouillant, mordant quand ils en ont



eu les occasions. D'abord par Bafodé Diakité d'une superbe reprise de la tête après un coup franc de Yusuf Yazici (21e). Puis par Edon Zhegrova, d'une frappe précise et surprenante à défaut d'être puissante pour tromper la vigillance d'Anthony Lopes depuis l'extérieur de la surface (37e). Le Kosovar venait d'entrer en jeu à la place de Yazici, blessé (27e).

Fonseca, l'erreur qui a tout changé

Moins en réussite au point d'en perdre sa place de titulaire, Zhegrova a longuement célébré son but. Mais cela n'a pas empêché Fonseca de le sortir dès la 76e minute pour faire entrer un défenseur supplémentaire: Alessandro. Ce choix a paru celui de la raison pour l'entraîneur portugais, mais il a précipité la chute de son équipe.

"Je pense que c'était la meilleure option que de faire ren-

trer un défenseur de plus, s'est justifié Fonseca après le match. J'ai pensé que si nous n'avions pas le ballon, l'entrée d'Alessandro nous permettrait de mieux défendre. J'assume la responsabilité de ce changement, de ces choix et de ce résultat."

Lyon a montré ses crocs, revenant au score par Saïd Benrahma en surprenant la défense lilloise dans la profondeur (66e). Plein de maîtrise lors du premier acte, les Lillois ont laissé les Lyonnais tenir le ballon, comme s'ils voulaient gérer la rencontre. Mais ils n'ont pas su le faire, surtout en l'absence de leur capitaine Benjamin André, milieu de terrain rassurant et stabilisant dans le cœur du jeu.

En pleine bourre en cette deuxième partie de saison, l'OL a alors tout renversé sur son passage grâce à deux entrants: Malick Fofana, auteur du but de l'égalisation (82e)

après une passe de Mama Baldé, bien aidé par le tacle raté d'Alessandro. Ce but a eu l'effet d'une douche froide pour le Stade Pierre-Mauroy, presque comble pour l'occasion. Mais il a aboyé de nouveau quand Bafodé Diakité a enfilé sa cape de sauveur en redonnant l'avantage aux siens après un corner (85e).

Là-encore, les Lillois, qui jouaient pourtant avec cinq défenseurs à ce moment de la rencontre, ont craqué, Alessandro laissant Alexandre Lacazette seul dans son dos (88e).

Lyon a rugi une dernière fois pour abattre sa proie grâce à Mama Baldé (90e+2). Mais Lille avait perdu le match bien avant, mentalement, tétanisé par l'enjeu de mettre ses crampons en Ligue des champions. A la fin de cette soirée, elle s'est éloignée, peut-être pour de bon.

AFP

FOOT (PREMIER LEAGUE)

Manchester United sombre 4-0 à Crystal Palace

Manchester United est reparti lundi de Crystal Palace avec une sévère défaite 4-0 et une huitième place de Premier League, compromettant un peu plus ses chances de qualification européenne. Les "Red Devils" (54 points) n'ont remporté qu'un seul de leurs sept derniers matches, contre le dernier Sheffield, une mauvaise série qui les place derrière Newcastle (6e, 56 pts) et Chelsea (7e, 54 pts). Il leur reste à affronter Arsenal, Newcastle et Brighton d'ici à la fin de saison, en plus de Manchester City en finale de la Coupe d'Angleterre, le 25 mai, peut-être

leur meilleure chance d'accrocher la Ligue Europa, désormais. Impuissants en attaque (deux tirs cadrés) en l'absence du capitaine Bruno Fernandes, ils ont surtout complètement sombré en défense, un secteur certes décimé par les blessures. Tous les défenseurs centraux (Maguire, Varane, Lindelf, Martinez, Kambwala) manquaient à l'appel, à l'exception du vétéran Jonny Evans, revenu lundi après un mois d'absence et associé au milieu défensif Casemiro. Les deux hommes ont connu une soirée cauchemardesque face à Palace, une équipe en pleine forme (quatre victoires

en cinq matches) et portée par des individualités de grand talent, notamment Michael Olise. L'international Espoir français, né et élevé à Londres, a ouvert le score après avoir mis à terre Casemiro, contenu le retour de Kobbie Mainoo et profité d'un trou béant dans la défense (12e, 1-0). Il a récidivé d'une belle frappe enroulée après un ballon perdu par Casemiro (66e, 4-0). Entre-temps, Jean-Philippe Mateta a effacé Evans, trop statique, et crucifié André Onana du gauche dans un angle fermé (40e, 2-0), a été suivi par celui de Tyrick Mitchell (58e, 3-0).

R.S

PARA-POWERLIFTING (COUPE DU MONDE-2024)

Entrée en lice de trois algériens, mercredi à Pattaya en Thaïlande

Trois athlètes algériens de para-powerlifting seront en lice, aujourd'hui au coup d'envoi de la Coupe du monde-2024 (messieurs et dames) à Pattaya en Thaïlande (8-11 mai), une avant-dernière étape de qualification aux Jeux paralympiques de Paris-2024, a-t-on appris lundi de la délégation algérienne.

Un total de 157 athlètes dont 59 dames, issus de 33 nations dont l'Algérie, sont annoncés pour prendre part à cette compétition répartie sur quatre jours. "La Coupe du monde de para-powerlifting de Pattaya débutera mercredi, et on aura trois athlètes qui entameront la compétition, avec évidemment le même objectif, à savoir assurer une qualification définitive aux Jeux paralympiques de Paris-2024", a déclaré à l'APS, le chef de mission, Sid Ahme Elasri, président de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). La sélection nationale qui est dirigée par l'entraîneur national Mohammed Salaheddine Benatta, assisté de Habib Belhaou, se trouve à pied d'œuvre depuis dimanche tôt le matin. Et après avoir pris ses quartiers et quelques jours de repos, les athlètes ont repris le chemin des entraînements avec une séance légère, suivie d'une autre le lendemain lundi. La journée du mardi a été consacrée la matinée pour la pesée, étape obligatoire pour confirmer le poids exact de tous les athlètes engagés, venus tous pour arracher le sésame "ce fameux billet de participation aux joutes paralympiques de 20024". "La délégation algérienne est bien arrivée à Pattaya et se trouve dans des conditions idoines pour bien se préparer à prendre part à cette Coupe du Monde, avant-dernière étape de qualification au rendez-vous de Paris, pour l'ensemble des para-powerlifters présents. Nos capés sont dans une bonne forme et prêt pour la compétition qui ne sera pas facile, certes, mais où ils possèdent



toutes les chances de réaliser de bonnes charges et performances", a expliqué Elasri. La mission des athlètes algériens est claire, engranger davantage de points pour assurer définitivement une qualification aux rendez-vous paralympique, prévu du 28 août au 8 septembre prochains. Pour l'instant, seul le chef de file de la discipline para-powerlifting algérienne, Hocine Bettir est qualifié pour les joutes de Paris-2024. Mais lui aussi, à un degré moins de ses compatriotes, doit confirmer à Pattaya et ne pas lâcher prise à l'instar de Samira Guerioua, Hadj Ahmed Beyor et à un degré moindre le jeune Aymen Khodja. D'ailleurs ce sont ces quatre athlètes qui sont concernés par le tournoi de Pattaya lequel devra drainer plusieurs athlètes, venus tous pour le même et

unique objectif: se qualifier aux paralympiques de Paris-2024, avant la dernière étape de Coupe du Monde, prévue en juin prochain à Tbilissi en Géorgie. "Les choses sont devenues plus claires maintenant. Pattaya offre d'autres points de qualifications, à l'instar des précédentes compétitions et celle de la dernière prévue en Géorgie en juin. Il faut que nos athlètes saisissent cette nouvelle opportunité pour récolter des points supplémentaires afin d'arriver au total leur permettant d'arracher un billet pour Paris. On a confiance en leurs potentialités et on sait qu'ils sont conscients de la mission qui les attend et concentrés pour la circonstance", a déclaré l'entraîneur national Mohammed Salaheddine Benatta. Pour le premier responsable de la Fédération qui a mis au ser-

vice de l'équipe nationale de para-powerlifting tous les moyens, il a tenu à expliquer que l'objectif principal de l'équipe était de qualifier un maximum d'athlètes aux Jeux paralympiques de Paris, et pour cela, "tous les moyens et les meilleures conditions de préparation ont été mis au profit de ses athlètes qui ont pris part à l'ensemble des compétitions qualificatives afin de leur permettre d'augmenter leurs chances de qualification, mais la balle est dans leurs camps", a expliqué Sid Ahmed Elasri. Après l'étape de Coupe du Monde de Pattaya, les quatre athlètes algériens, ou du moins ceux qui se rapprocheront d'une qualification devront prendre part à la dernière compétition qualificative à Tbilissi en Géorgie, prévue en juin prochain.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS MISE À JOUR/ 19E JOURNÉE L'USMA et la JSK se neutralisent (2-2)

L'USM Alger et la JS Kabylie ont fait match nul 2-2 (mi-temps : 2-1), lundi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, à l'occasion de la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. L'USMA a ouvert le score par Belkacemi (18e) avant que les "Canaris" n'égalisent deux minutes plus tard grâce à un but contre son camp du défenseur Alliet (20e). Belkacemi a ressurgi peu avant la pause pour redonner l'avantage à son équipe et signer le doublé (42e). En seconde période, la JSK est parvenue à égaliser sur un penalty transformé par Mameri (73e), une réalisation intervenue juste après l'expulsion du défenseur central de la JSK Souyad (69e). A l'issue de ce résultat, l'USMA rejoint le Paradou AC à la 5e place avec 36 points chacun, alors que la JSK s'empare de la 7e position avec 34 points. Les Algérois comptent trois matchs en retard à disputer. Dans l'autre match de mise à jour de la 19e journée, disputé samedi, l'USM Khenchela s'est imposée à domicile devant le CR Belouizdad (2-1). Mené dès la reprise de la 2e période par un but de Saâdou (47e), le Chabab est revenu au score grâce à l'attaquant Meziane (64e), avant de concéder un second but signé Sameur sur penalty (90e). Cette défaite n'arrange pas les affaires des Belouizdads qui restent scotchés à la 3e place avec un total de 42 points, distancés de 14 longueurs, par le leader le MC Alger (56 pts), à six journées de l'épilogue. En revanche, l'USMK réalise une bonne opération et met ainsi fin à un triste bilan de quatre revers de rang, toutes compétitions confondues. La 25e journée du championnat se jouera le week-end prochain, et sera marquée par le déplacement du leader à Khenchela.

R.S

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS - FINALE ALLER L'Algérien Ghorbal dirigera ES Tunis - Al Ahly

La Confédération africaine de football a désigné l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal pour diriger la finale aller de la Ligue des champions qui opposera l'Espérance de Tunis et Al Ahly d'Egypte, le 18 mai au stade Hammadi Agrebi de Radès (Tunisie), à partir de 20h00. Ghorbal sera assisté par ses compatriotes Mokrane Gouri et Abbas Akram Zerhouni, tandis que le Mauritanien Dahane Beida sera l'arbitre de la VAR. Le club Egyptien avait validé son billet pour la finale aux dépens du club congolais TP Mazembe (Aller: 0-0/ Retour: 3-0), alors que l'Espérance a éliminé les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (Aller: 0-1 / Retour: 1-0). Le match retour aura lieu le 25 mai au stade du Caire, à partir de 18h00, rappelle-t-on.

FOOT/ COUPE DE LA LIGUE "RÉSERVE"

La Finale JS Kabylie - ES Sétif, le 10 mai au stade Salem Mabrouki de Rouiba

La finale de la Coupe de la Ligue catégorie "Réserve" édition 2023/2024, opposant l'ES Sétif à la JS Kabylie, se déroulera le vendredi 10 mai 2024 à 16h30 au stade Salem Mabrouki de Rouiba, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). La JSK s'est qualifiée pour la finale de la deuxième édition de la Coupe de la Ligue "Réserve" en dominant le CS Constantine sur le score de 3 à 1, tandis que l'ES Sétif a écarté le MC Oran (1-0). Pour rappel, le tenant du trophée est le MC Alger, vainqueur de la première édition disputée la saison dernière, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (1-1, aux t.a.b : 6-5), au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda.

R.S

JUDO / JO 2024 - RANKING OLYMPIQUE

Amina Belkadi (-63 kg) gagne six places, Dris Messaoud (-73 kg) glisse d'une place

La judokate algérienne Amina Belkadi (-63 kg), médaillée de bronze au Grand Prix de Douchanbé (Tadjikistan) samedi dernier, s'est hissée à la 18e place selon le nouveau classement olympique de la Fédération internationale (IJF), et est virtuellement qualifiée aux JO de Paris 2024, tout comme son compatriote Dris Messaoud (-73 kg) qui a pourtant perdu une place et occupe la 15e position. Amina Belkadi (-63 kg) qui occupait la semaine dernière la 24e place au classement olympique de sa catégorie avec 2512 points, a gagné six places et 490 points supplémentaires dans le nouveau Ranking qui lui ouvrent grandes les portes des JO 2024. Les prochains rendez-vous internationaux entre autres les mondiaux d'Abu

Dhabi, seront une occasion pour la championne d'Afrique en titre pour consolider sa qualification. De son côté, le triple champion d'Afrique Dris Messaoud (-73 kg), absent au Grand Prix de Douchanbé, est toujours qualifié aux Jeux olympiques 2024 malgré la perte d'une place par rapport au dernier classement. Le natif d'Oran occupe la 15e position avec 3106 points, sachant que les 22 premiers sont directement qualifiés aux JO-2024. Le troisième judoka algérien concerné par la course à la qualification olympique dans la catégorie (-100 kg), Yasser Bouamar recule de deux places et se positionne au 40e rang avec 1310 pts. Un total de points qui lui permet d'intégrer le quota de qualification continental.

En revanche, Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) qui est logé à la 41e place de la nouvelle édition du classement olympique n'est pas dans le quota de qualification continental et devra faire plus lors des prochaines compétitions pour espérer décrocher le précieux sésame. Pour rappel, les quatre judokas algériens, Dris Messaoud (-73 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames, seront en lice aux prochains championnats du monde individuels qui se dérouleront du 19 au 23 mai à Abu Dhabi (Emirats arabes unis). La période de qualification aux Jeux olympiques de Paris s'étalera jusqu'en juin 2024.

R.S

MANIFESTATIONS PRO-PALESTINIENNES AUX ÉTATS-UNIS

Columbia annule sa grande cérémonie de remise des diplômes

Aux États-Unis, les campus universitaires restent le théâtre de nombreuses manifestations pro-palestiniennes. Un mouvement qui a été largement réprimé par la police la semaine dernière, notamment à New York où l'université de Columbia a décidé d'annuler sa principale cérémonie de remise des diplômes. Depuis quelques jours, les préparatifs pour installer la grande scène et des gradins sur la place principale de Columbia étaient à l'arrêt. Le campus lui-même reste fermé, depuis le mardi 30 avril, depuis que la police est intervenue pour déloger les étudiants pro-palestiniens. L'accès est accordé uniquement sur présentation d'une carte étudiante ou une carte d'employés. Et la police locale (NYPD) reste présente en force.

Dans ces conditions, la présidente de l'université a donc annoncé que la principale cérémonie de remise des diplômes prévue le 15 mai serait annulée, pour « des raisons de sécurité ». Elle précise que l'établissement préfère mettre l'accent sur des cérémonies de plus petite échelle organisées sur d'autres sites et terrains de sport appartenant à Columbia. « Nous sommes déterminés à offrir à nos étudiants la célébration qu'ils méritent », écrit la direction. Cette décision intervient après trois semaines de manifestations étudiantes sur le campus et une intervention policière, musclée et très controversée, ordonnée par la présidente. Columbia rejoint ainsi la liste des universités américaines qui ont dû annuler, reprogrammer ou modifier leurs cérémonies de remise de diplôme en raison du mouvement étudiant dans le pays.

ELECTIONS EN INDE

Nouvelle phase dans des États favorables aux nationalistes du BJP

Les plus grandes élections du monde battent leur plein en Inde. Ce lundi 6 mai s'ouvre la troisième phase des législatives, entamées le 19 avril et qui prendront fin le 1er juin. Plus de 100 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour élire leurs députés. Narendra Modi, le Premier ministre, qui vise un troisième mandat, a voté ce matin. Durant ces élections, les Indiens choisissent leurs représentants dans 573 circonscriptions et ce scrutin monstre s'étale sur un mois et demi. Le parti qui obtiendra une majorité au Parlement sera celui qui désignera un nouveau Premier ministre après les résultats, le 4 juin. C'est une phase favorable aujourd'hui pour les nationalistes hindous au pouvoir, qui doivent cependant la réussir pour sécuriser leur majorité au Parlement. On vote dans l'État du Gujarat, un bastion du BJP, où Narendra Modi s'est fait connaître comme dirigeant avant d'être Premier ministre. Il a voté ce matin dans la capitale Ahmedabad où son ministre de l'Intérieur, Amit Shah, est candidat. On vote aussi dans le nord du Karnataka, où le BJP est bien implanté, ainsi que dans le Maharashtra, un État dont le BJP a pris le contrôle en 2022, en fracturant la majorité d'opposition qui était au pouvoir. Les électeurs du Maharashtra donneront aussi leur verdict sur cette manœuvre politique contestée. C'est un immense défi logistique, accentué par les chaleurs extrêmes qui frappent le nord du pays. Elles pourraient dissuader une partie des électeurs d'aller voter alors que la participation a déjà décliné lors des premières phases du vote. Enfin, plusieurs alertes à la bombe ont été rapportées hier à Ahmedabad. Il s'agit a priori de fausses alertes, comme dans la capitale quelques jours plus tôt.

RDC

Condamnations en chaîne après le bombardement d'un camp de déplacés

En République démocratique du Congo (RDC), quatre jours après le bombardement d'un camp de déplacés près de la ville de Goma, qui ont fait plus d'une quinzaine de morts, dont des enfants, les condamnations continuent. États-Unis, Union européenne, Union africaine, SADC et gouvernement congolais ont réagi. Selon Kinshasa, cinq obus ont été tirés à partir des collines de Kiroche - sous contrôle de l'armée rwandaise - sur ce camp de déplacés.

Dans un communiqué publié ce lundi 6 mai, le gouvernement congolais condamne le bombardement du camp de déplacés de Mugunga, et appelle à des sanctions contre le Rwanda. Pour Kinshasa, ces bombardements, non seulement violent le droit international humanitaire, mais traduisent le refus du Rwanda d'obtempérer aux injonctions de la communauté



internationale de cesser-le-feu et de retirer ses troupes de la RDC. Et surtout, ajoute le communiqué, ils montrent une volonté de poursuivre la guerre, rejetant ainsi toute initiative de règlement de conflit par la voie pacifique. Aussi, Kinshasa indique se réserver le

droit de tirer toutes les conséquences sur le processus de dialogue de Luanda. L'Union européenne (UE) et la SADC ont toutes deux condamné ces bombardements, l'UE dénonçant l'avancée sur le terrain du M23 et ses « alliés ». L'Union africaine (UA) a pour sa part condamné ces

attaques sans nommer leurs auteurs. Rappelons que les États-Unis, anciens alliés du Rwanda, ont été les plus virulents, condamnant dès vendredi des bombardements provenant des positions des Forces de défense Rwandaise et du M23.

TOGO

Le président promulgue la nouvelle Constitution pour un régime parlementaire

Le président togolais Faure Gnassingbé a promulgué lundi la loi de révision constitutionnelle, faisant ainsi officiellement passer le Togo d'un régime présidentiel à un régime parlementaire, d'après un communiqué de la présidence togolaise diffusé sur les médias officiels. Le président Faure Gnassingbé a procédé ce jour à la promulgation de la loi numéro 2024-005 portant révision de la Constitution togolaise, marquant ainsi

une nouvelle étape dans la vie institutionnelle du Togo, selon le communiqué. Le 19 avril dernier, 87 députés présents sur les 91 que comptait l'Assemblée nationale ont adopté, en deuxième lecture, la loi de révision constitutionnelle selon laquelle le président de la République sera désormais élu pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois et sa candidature devra être présentée par un groupe parlementaire. Selon le même texte, le "président du

Conseil des ministres", qui fera office de Premier ministre, sera élu pour un mandat de 6 ans. D'après la nouvelle Constitution, le candidat à la fonction du président du Conseil des ministres sera le chef du parti majoritaire ou celui du premier parti de la coalition jouissant d'une majorité à l'Assemblée nationale, à l'issue des élections législatives et après la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BAB-EL-OUED
NIF N° 40801600001604900003
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction générale du CHU de Bab -El - Oued informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°08/2024, portant travaux de réhabilitation du bâtiment B au profit CHU de BAB EL OUED durant l'année 2024 en lot unique, paru dans les quotidiens nationaux le 12/03/2024, LA NATION le : 12/03/2024 et LE BOMOP, qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières, et d'après les critères arrêtés dans le cahier des charges, le marché a été attribué au soumissionnaire suivant :

DESIGNATION	Soumissionnaire provisoirement attributaire	MONTANT EN TTC	NOTE TECHNIQUE /70 points	Délai de réalisation	CRITERES DE CHOIX
Travaux de réhabilitation du bâtiment B au profit CHU de BAB EL OUED durant l'année 2024 en lot unique	HARACHE ABDELHAMID NIF : 172160103666109	63 911 092,00 DA Montant corrigé	70/70	Quatre (04) mois et quinze (15) jours	Moins disant

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du CHU de BAB EL OUED au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.
Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission sectorielle des marchés, Ministère De La Santé, au 125 Bd ABDERRAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER, conformément à l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

PROPOSITION CONCERNANT UN CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Les chars de l'armée sioniste investissent la ville de Rafah

Quelques heures après que le Hamas a annoncé avoir accepté une proposition de trêve de l'Égypte et du Qatar, les chars de l'entité sioniste ont investi le point de passage de la ville de Rafah.

Des sources palestiniennes avaient signalé plus tôt des mouvements de troupes depuis le corridor de Netzarim, la position avancée de l'armée au centre de l'enclave.

Des chars ont également été signalés par une source médicale au Monde près de l'hôpital européen de Khan Younés (sud) en début de journée lundi. Des personnels internationaux de l'hôpital ont depuis lors été évacués. L'armée a aussi bombardé une centaine de cibles dans la région de Rafah, selon la radio de l'armée, notamment dans le quartier occidental de Tel Al-Sultan. Pas moins 21 Palestiniens sont tombés en martyrs, dont des enfants et des femmes, mardi dans des bombardements de l'entité sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Selon des sources médicales citées par Wafa, 20 martyrs Palestiniens et des dizaines de blessés ont été acheminés vers l'hôpital spécialisé du Koweït à Rafah.

Des équipes de secours, des ambulances et des citoyens ont récupéré les corps de 4 martyrs, dont deux femmes et 18 autres blessés, suite à un bombardement de l'entité sioniste ayant visé une maison dans le quartier de Tal Al-Sultan, à l'ouest de Rafah, ajoute la même source.

Ils ont, en outre, pu récupérer les corps de 3 martyrs d'une même famille sous les débris de leur maison et quatre autres dans le quartier d'Al-Jeneina à l'est, tandis que quatre dépouilles appartenant à deux familles différentes ont également pu être récupérées. Par ailleurs, plusieurs blessés sont arrivés à l'hôpital spécialisé du Koweït, à la suite de bombardements par les avions militaires de l'entité sioniste ayant visé une habitation dans le quartier Tal Al-Sultan, à l'ouest de la ville de Rafah.

A l'est de la ville de Rafah, l'aviation sioniste a lancé des frappes contre la région d'Abou Halawa, tandis que des bombardements et des tirs d'artillerie ayant visé plusieurs maisons ont également été signalés.

Dans la ville de Ghaza, un Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés, lorsque les avions de l'occupant sioniste ont bombardé une école destinée à abriter des personnes déplacées dans le camp de Shate. L'artillerie de l'entité sioniste a bombardé diverses zones de la ville de Ghaza, en particulier les quartiers d'Al-Zaytoun, Tal Al-Hawa, Cheikh Ajlin et Al-Sabra.

Dans le nord de la bande de Ghaza, les avions de l'occupant sioniste ont bombardé une maison dans le quartier d'Al-Atatra, dans la ville de Beit Lahia et ont ciblé les zones est des villes de Beit Hanoun et de Jabalia.



L'ONU INTERDIT D'ACCÈS AU POINT DE PASSAGE DE RAFAH

L'ONU s'est vu interdire par l'entité sioniste l'accès au point de passage palestinien de Rafah dans la bande de Ghaza, a-t-elle indiqué mardi aux médias, soulignant que l'aide ne pouvait plus y entrer, y compris le fuel. "Nous n'avons actuellement aucune présence physique au point de passage de Rafah car (l'entité sioniste) nous a refusé l'accès à cette zone", qui est le principal point de passage de l'aide humanitaire, a déclaré Jens Laerke, lors d'un point de presse régulier à Genève. "On nous a dit qu'il n'y aurait pas de passage de personnel ou de marchandises dans les deux sens pour le moment... Pour combien de temps ? Je n'en sais rien. Mais telle est la situation actuelle", a-t-il ajouté. "Cela a un impact considérable" sur la population car aucune aide ne peut plus entrer.

L'ONU est d'autant plus préoccupée qu'il n'y a pas de réserves importantes dans Ghaza car toute l'aide qui entrait jusqu'à présent était immédiatement distribuée à la population. Ainsi, a-t-il dit, "il n'y a qu'une très, très courte réserve de carburant, d'environ une journée", expliquant que comme le carburant n'arrive que par Rafah, cette réserve "est pour l'ensemble" de l'opération humanitaire à Ghaza. "Il s'agit principalement de diesel, pour faire fonctionner les camions et les générateurs", a précisé M. Laerke. Si le carburant est bloqué, "ce serait une manière très efficace d'enterrer l'opération humanitaire", a ajouté le porte-parole. Une porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Margaret Harris, a pour sa part expliqué qu'il n'y a pas eu d'exception. "Hier, le point de passage a été fermé et il n'y a pas eu d'exceptions, pas de personnel entrant ou sortant, pas d'évacuations, rien. Et je crois

savoir qu'il en va de même aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'entrée ni de sortie", a-t-elle dit.

OMS : UNE OFFENSIVE SUR RAFAH "VA EXACÉRBER LA CATASTROPHE HUMANITAIRE"

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti lundi qu'une offensive militaire sioniste dans la ville de Rafah, dans le sud de la Bande de Ghaza, aggraverait la catastrophe humanitaire et que les nouveaux déplacements doubleraient les niveaux de faim.

"Compte tenu des conditions de vie déjà précaires et du système de santé paralysé, toute opération à Rafah aggraverait considérablement la catastrophe humanitaire et pousserait les opérations de secours déjà fragiles jusqu'au point de rupture", a déclaré la porte-parole de l'OMS, Margaret Harris, citée par l'agence palestinienne de presse, Wafa.

"Une nouvelle vague de déplacements exacerbera la surpopulation, restreindra l'accès à la nourriture, à l'eau, aux services de santé et à l'assainissement, ce qui entraînera une augmentation des épidémies, une aggravation des niveaux de faim et des pertes de vies humaines supplémentaires", a-t-elle prévenu. L'entité sioniste a lancé lundi une opération visant à faire évacuer des dizaines de milliers de familles palestiniennes de l'est de Rafah, une ville contre laquelle l'armée d'occupation prépare une offensive d'ampleur dans le cadre de son agression génocidaire lancée le 7 octobre 2023. Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, a jugé le même jour, "inhumain et inconcevable" cet ordre d'évacuation de Rafah, où vivent quelque 1,2 million de Palestiniens, soit la moitié de la population du territoire, pour la plupart des déplacés.

R.I

NÉGOCIATIONS DE CESSEZ-LE-FEU

Hamas accepte le plan égypto-qatari

Le Mouvement de résistance palestinien "Hamas" a informé, lundi, les médiateurs qatari et égyptiens de son approbation de leur proposition concernant l'accord de cessez-le-feu à Ghaza.

"Le chef du bureau politique du Mouvement Hamas, Ismail Haniyeh, s'est entretenu par téléphone avec le Premier ministre qatari, Mohammed bin Abdul Rahman al Thani, et le Chef des renseignements égyptiens, Abbas Kamel, qu'il a informés de l'approbation par le Hamas de leur proposition concernant un accord de cessez-le-feu à Ghaza", lit-on dans le communiqué rendu public sur le site officiel du Hamas.

Le Conseiller médiatique du chef du bureau politique du Hamas, Taher Al-Nouhou a indiqué dans des déclarations à la presse que "le mouvement a accepté une proposition qui comprend un cessez-le-feu, la reconstruction de Ghaza, le retour des personnes déplacées et la libération des prisonniers."

Dans une déclaration à l'APS, Mahmoud Mardawi, dirigeant au Hamas, a affirmé que "les médiateurs ont été informés de l'approbation de la proposition après que ses clauses ont été bien ficelées, de manière à répondre aux objectifs et aux intérêts du peuple palestinien et aux exigences fondamentales auxquelles le mouvement est attaché depuis le début des négociations."

"Les clauses de cet accord comprennent trois phases: En premier lieu, un accord a été conclu et consigné sur les prisonniers, répondant aux attentes de la résistance palestinienne, première revendication réalisée", a ajouté l'intervenant, relevant que "des négociations auront lieu sur le reste des soldats de l'occupation sioniste détenus par la Résistance, et le reste des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation, pour les libérer tous".

"La proposition portant un cessez-le-feu est scindée en trois phases de 42 jours chacune, avec accord sur l'arrêt des opérations militaires et des hostilités de manière permanente, pour une deuxième étape", a-t-il indiqué, ajoutant que la proposition "comprend un énoncé sur l'approbation de la levée du blocus de manière intégrale dans la troisième phase".

Parmi les points forts de la proposition, "le retrait des forces d'occupation du corridor +Netzarim+ complètement (reliant l'est et l'ouest de la bande de Ghaza) lors de la première phase, le retour volontiers des personnes déplacées et le retrait de toutes les forces d'occupation de la bande de Ghaza dans la deuxième phase du cessez-le-feu", a-t-il précisé. Des sources concordantes du "Hamas" ont indiqué que le Mouvement avait accepté la proposition des médiateurs "après avoir reçu des réponses à des demandes d'éclaircissements" et qu'une délégation du Mouvement se rendra dans les prochaines heures au Caire (Égypte), pour poursuivre les discussions avec les médiateurs au sujet de l'accord du cessez-le-feu à Ghaza.

R.I

PROCESSUS POLITIQUE INCLUSIF EN LIBYE

Le Conseil de sécurité réitère son soutien

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont réitéré, lundi, leur engagement à aller de l'avant dans le processus politique inclusif en Libye, conduit par les Libyens eux-mêmes et facilité par l'ONU, sur la base de l'accord politique libyen et de la feuille de route du Forum de dialogue pour la tenue d'élections à même d'instaurer une paix durable.

Les membres du Conseil de sécurité ont également réaffirmé l'impératif "de la pleine participation des institutions libyennes concernées, de bonne foi et sans conditions

préliminaires, et de faire les concessions indispensables pour avancer dans le processus politique conduit par les Libyens eux-mêmes et facilité par l'ONU, conformément à la résolution du Conseil de sécurité n° 2702", selon un communiqué du Conseil adopté à l'unanimité, à l'initiative du Groupe A3+ (Algérie, Mozambique, Sierra Leone, Guyana) et du Royaume-Uni, appelant la Communauté internationale à apporter son soutien total au processus politique en Libye.

Dans le même sillage, les membres du

Conseil de sécurité ont réitéré leur appel "au retrait, sans délai, de toutes les forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires, de Libye, conformément aux dispositions de l'accord de cessez-le-feu signé le 23 octobre 2020 et des résolutions du Conseil de sécurité 2701 (2023) et 2702 (2023)".

Ils ont également souligné "l'importance du processus de réconciliation nationale globale sur la base des principes de justice transitionnelle et de reddition de compte", appelant toutes les parties prenantes en

Libye, les pays voisins et l'Union africaine (UA), à soutenir fortement ce processus, avec l'aide de l'ONU.

Les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur gratitude et reconnaissance au représentant spécial pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), Abdoulaye Bathily pour ses efforts, après sa démission, appelant le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à nommer son successeur "dans les meilleurs délais".

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Doc

21h10



Agnès est sur le point de dire la vérité à Andréa au sujet de ce qui la lie à Alberto Bramante. Cela les ramène en arrière et plus précisément en 2011.

New York, section criminelle

TF1 SERIES FILMS

21h00



Une femme, qui maltraite régulièrement ses enfants, est tuée lorsqu'un appareil électrique tombe dans sa baignoire.

Chérie Castle

25

21h05



Un corps a été retrouvé carbonisé dans un four à pizza. L'autopsie révèle l'identité de la victime : il s'agit d'un journaliste, ancien chroniqueur de guerre en Afghanistan et en Irak.

C 8 Mongeville

21h18



Daniel Vergne, un riche entrepreneur, est retrouvé mort par empoisonnement dans sa chambre d'hôtel. Il avait fait fortune dans la Silicon Valley.

CANAL+

21h00

Real Madrid / Bayern Munich

Football. Ligue des champions. Demi-finale retour.



tmc

Harry Potter et la Coupe de feu

21h25



Pendant les vacances, Harry et ses amis ont assisté à la coupe du monde de quidditch, qui a été perturbée par les Mangemorts.

6ter La 5ème vague

21h10



Dans un monde post-apocalyptique, la Terre est frappée par une terrible menace. «Les autres», des extraterrestres, ont un objectif : détruire toute forme de vie humaine sur la planète.

La fille de Will Smith Willow: "Je n'ai plus besoin de prouver quoi que ce soit à personne"



Depuis qu'elle a fait ses débuts d'actrice à l'âge de 7 ans, aux côtés de son père dans le film «Je suis une légende», sorti en 2007, Willow Smith peut se targuer d'avoir fait du chemin. C'est surtout dans la musique que l'Américaine a trouvé sa voie. En 2010, son tout premier single «Whip My Hair» a fait un véritable carton. Aujourd'hui, à 23 ans, la jeune femme sort son 6e album, «Empathogen», dont elle est très fière. Cependant, son succès fulgurant lui laisse un goût amer. La raison? Le fait d'être considérée par le public comme une «nepo baby» (fille de...) à cause de ses célèbres géniteurs, Will Smith et Jada Pinkett Smith, l'énerve au plus haut point. «Je pense vraiment que cela a provoqué de l'insécurité chez moi parce que les gens pensent que la seule raison pour laquelle je réussis, c'est mes parents», confie l'artiste.

Cependant, cette étiquette gênante a incité Willow à donner le meilleur d'elle-même. «Cela m'a poussée à travailler très dur pour essayer de leur prouver qu'ils avaient tort. Mais aujourd'hui, je n'ai plus besoin de prouver quoi que ce soit à personne, affirme la chanteuse. Je crois sincèrement que mon esprit est fort et que, même si mes parents n'étaient pas qui ils sont, je serais quand même quelqu'un de fou et d'original.» Quant à la rumeur disant qu'il est compliqué de travailler avec elle, l'artiste tient à mettre les choses au clair. «Dans cette société, une femme qui sait ce qu'elle veut est toujours perçue comme étant «difficile», déplore-t-elle. Je ne suis pas difficile, je sais juste ce que je veux. Et je fais en sorte d'atteindre cet objectif.»

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression

Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

MUSÉE NATIONAL DU BARDO Des Portes ouvertes sur le laboratoire de conservation et de restauration du patrimoine culturel

Le Musée national du Bardo a organisé, lundi au niveau de son siège à Alger, des portes ouvertes sur son laboratoire de conservation et de restauration du patrimoine culturel, où les visiteurs ont pu découvrir les différents aspects des opérations de conservation et de restauration des biens culturels et des collections muséales de cette institution.

Cette manifestation lancée, dans le cadre du programme du Mois du Patrimoine (18 avril - 18 mai), a été marquée par des présentations pédagogiques animées par le personnel du laboratoire et simplifiées pour les visiteurs, autour d'exemples d'opérations de restauration d'œuvres d'art et de pièces de musée. Différents équipements et matériaux utilisés dans le domaine de la restauration et de la conservation ont également été exposés, et les participants ont pu suivre une partie des travaux de restauration et de conservation de certaines pièces.

cette initiative, qui durera tout le mois du patrimoine, permettra aux visiteurs du musée de découvrir, à travers un atelier de restauration vivant, les principales étapes de la conservation et de la restauration des pièces de musée, grâce aux

compétences et aux efforts de spécialistes dans le domaine et à l'utilisation d'équipements, de matériaux et de moyens techniques modernes, en vue de les protéger. Egalement, elle vise à sensibiliser et à informer le grand public, en particulier les enfants, aux différentes activités du musée, qui constitue un monument historique classé abritant des collections muséales variées allant de la pré-histoire à l'ethnographie.

La mission essentielle de ce musée est de préserver, valoriser et conserver ce patrimoine important de la détérioration. Le rôle du laboratoire consistait à s'occuper de l'environnement des pièces anciennes et à intervenir directement sur les pièces exposées, en l'occurrence les collections ethnographiques (costumes traditionnels, céramique, tissus, cuivre, cuir, bois...), les



collections spécial préhistoire et celles stockées, en utilisant des appareils modernes facilitant leur protection et restauration. Les interventions pour maintenance et restauration menées périodiquement par le laboratoire tout au long de l'année se faisaient en plusieurs étapes, citant la maintenance préventive qui consiste à équiper toutes les salles d'exposition en espaces de stockage de matériaux spéciaux pour gérer les changements de températures, l'humidité et la luminosité. Le musée prend également en charge la mission de conception et de fabrication des supports et caisses résér-

vées aux pièces anciennes, fabriquées avec des matières répondant aux normes de maintenance et de restauration. Il y a aussi la maintenance curative. c'est une intervention directe sur les pièces détériorées, à commencer par un nettoyage profond et le stoppage de tout type de corrosion.

La 3e étape, "la restauration", exige davantage de précision et de clarté pour une bonne lecture de la pièce, en tenant compte de sa valeur historique, esthétique nécessitant parfois des modifications, voire une reconstitution des parties manquantes ou une recoloration.

R.C

"Fast & furious 11": la sortie du film repoussée à juin 2026

Très attendu par les fans de la saga, «Fast & Furious 11» ne sortira pas avant l'été 2026, a annoncé le réalisateur français Louis Leterrier.

Le prochain volet de la saga, «Fast & Furious 11», sortira dans les salles obscures plus tard que prévu. Le réalisateur français, qui a déjà signé le dixième opus, a en effet confié auprès du média spécialisé Collider que les fans devront faire preuve d'encore un peu de patience.

Attendu initialement sur les grands écrans pour le printemps 2025, le film sortira finalement en juin 2026, et ce, en raison de la grève des scénaristes. Quant au tournage, il devrait commencer dès cet automne. Porté par Vin Diesel, ce prochain volet est en réalité la deuxième partie de «Fast & Furious X», sorti en 2023.

Toutefois, l'acteur américain avait affirmé que «Fast & Furious 11» pourrait être découpé en deux parties, portant ainsi le nombre de films à 12. Dans une interview, Louis Leterrier avait quant à lui révélé que le long-métrage sera «émotionnellement très fort. «Vous allez adorer la fin et vous allez pleurer... La partie 2 va être triste. Ça va être magnifique», avait poursuivi le cinéaste de 50 ans. Pour mémoire, le premier film, réalisé par Rob Cohen, est sorti il y a 25 ans, en 2001. Depuis, la franchise a rapporté près de 7 millions de dollars.

R.C

Superman: une première image de David Corenswet dans le costume du super héros

James Gunn a révélé sur les réseaux sociaux la première image officielle de David Corenswet revêtu du costume de Superman. La photo montre Clark Kent assis sur un fauteuil, enfilant sa botte rouge gauche pour compléter son costume. En arrière-plan, on peut apercevoir la ville de Metropolis illuminée la nuit avec une sphère lumineuse dans le ciel. Le costume semble sale et usé, ce qui suggère que Superman a déjà affronté plusieurs dangers.

En ce qui concerne le design du costume, il marque une rupture nette avec le style moderne porté par Henry Cavill dans le DCEU. Le costume de David Corenswet semble être un mélange habile entre le costume porté par Christopher Reeves dans les films de Richard Donner et celui porté par Tyler Hoechlin dans l'Arrowverse et la série 'Superman & Lois', dont le tournage de la dernière saison vient de se terminer.

Le fameux S sur la poitrine, le nouveau logo de la Maison des EI, s'inspire de la mini-série 'Kingdom Come' de 1996. Le design global du costume porte clairement la signature de la costumière Judianna Makovsky, qui a travaillé sur plusieurs films du MCU comme Avengers : Endgame et Les Gardiens de la Galaxie Vol. 2 & 3, ainsi que sur The Suicide Squad de James Gunn. La touche de Makovsky est particulièrement visible sur les bottes, dont le design rappelle les costumes de The Suicide Squad.

Réalisé par James Gunn, Superman Legacy est prévu pour le 9 juillet 2025 dans les salles avec David Corenswet (Clark Kent / Superman), Rachel Brosnahan (Lois Lane), Isabela Merced (Hawkgirl), Nicholas Hoult (Lex Luthor).

N.C

UNESCO

Appel à candidatures pour le 15^{ème} Fonds international pour la diversité culturelle

L'UNESCO a lancé le quinzième appel à candidatures pour le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) ouvert jusqu'au 14 juin 2024. Dans le cadre d'un processus ouvert et compétitif, les projets seront sélectionnés en fonction de leur capacité à générer des résultats concrets et durables pour le développement des secteurs créatifs dans les pays en développement qui sont Parties à la Convention de 2005.

Les institutions publiques et les organisations non gouvernementales (ONG) des pays éligibles sont invitées à soumettre leurs propositions, ainsi que les ONG internationales enregistrées dans des pays Parties à la Convention de 2005. Depuis 2010, l'IFCD a investi plus de 11,5 millions USD dans 152 projets dans 71 pays en développement. Ces initiatives diverses ont contribué au développement et à la mise en œuvre de politiques culturelles,

au renforcement de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat culturel, soutenu l'accès à de nouveaux marchés, ainsi que la participation et l'inclusion des groupes vulnérables dans la vie culturelle. L'IFCD est un instrument clé de coopération internationale et d'assistance pour la Convention de l'UNESCO sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles (2005).

N.C

Festival international du film de Jeonju : 232 productions à l'affiche

Le 25e Festival international du film de Jeonju (JIFF), la première plateforme sud-coréenne dédiée au cinéma indépendant, d'art et d'essai, a été inaugurée avec une participation pas moins de 232 films de 43 pays. Le long-métrage japonais «All the Long Nights», réalisé et écrit par Miyake Sho, a ouvert le JIFF. Adapté du roman éponyme, le film dramatique dépeint le parcours de guérison d'une femme atteinte du syndrome prémenstruel et de son collègue qui lutte contre ses crises de panique. Il sera présenté en première mondiale au festival. Ce rendez-vous cinématographique annuel se clôturera avec la comédie romantique

canadienne «Matt and Mara» de Kazik Radwanski. Le film raconte la résurgence de tensions et d'incertitudes lorsque Mara, une jeune professeur connaissant des difficultés avec son mari, renoue de manière inattendue avec Matt, un homme qu'elle a connu dans le passé. Pendant le JIFF, 232 films seront présentés, dont 82 en première mondiale. Parmi les films les plus notables, il y a «When We Bloom Again» du Sud-Coréen Shin Kyoung-soo. Par ailleurs, le documentaire autrichien «Favoriten» explore les sujets de l'enseignement et de l'apprentissage en se penchant sur des expériences souvent surprenantes qui se produisent tout au long du

processus. La section Special Focus du festival présentera «Walker Series» du réalisateur taïwanais Tsai Ming-Liang, dont les 10 épisodes sont disponibles en salle pour la première fois dans le monde entier. Le dernier volet, «Abiding Nowhere», y figure. Le cinéaste sud-coréen Hur Jin-ho proposera deux de ses films, à savoir «One Fine Spring Day» (2001) et «April Snow» (2005), dans le cadre de la série «Programme de l'année» de la section J Special du festival, qui offre à une personnalité l'occasion de présenter ses perspectives et ses goûts cinématographiques à travers une sélection de films.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 923

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Écrivain belge, proche de Hollande. 2 Font perdre la tête. 3 Avaient des têtes de Turks. 4 Est à la fortune ... de Rousseau.- Une plume d'Elvis. 5 Un ancien des astres.- Vérité booléenne. 6 De l'herbe colombienne, par exemple.- Gonflé pour la vitesse. 7 En Suède ou ... en Suède.- Algue rouge. 8 Caractéristique d'un classique. 9 Est limitée en verges...- Allemand qui avait l'expressivité dans la peau ! 10 A foi en la Nature.

Verticalement

1 Monstrueux chez Flaubert. 2 Antalgique de Paracelse. 3 Engagera dans la durée.- En Suisse, en Italie ou en Mandchourie. 4 Méthode de mesure en chimie bioanalytique.- Les us anglais, mais pas les coutumes.- Rins. 5 Canons. 6 Vient après l'Amour. 7 Prié d'aller voir ailleurs!- Fait aimant (permanent). 8 N'est pas assurée.- Laines de pâtres. 9 Grossissent (à vue d'oeil). 10 Fille de Sadoq.

Mots croisés grille N° 923

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Bandes de bergers. 2 Bec, par exemple. 3 Caractère d'un mobile. 4 Vise à imprimer en nous des sentiments plutôt qu'à les exprimer (pour Henri).- Chalcogène.- Fin d'une liste à apprendre. 5 Celle de Bayard a fissuré un rocher, paraît-il.- Auxiliaire, mais pas chez nous. 6 Eusse en horreur. 7 S'entend en cas de peine prononcée.- Au sud de la France ou à l'est de la Russie, selon le sens. 8 Comme des schooners. 9 Unité de l'inductance ou une de la Résistance.- Mise dans l'engrenage. 10 Auxiliaires, aussi chez nous.

Verticalement

1 En ont fait un fromage.- Dieu égyptien. 2 Vieilles chansons. 3 Réflexions faites... 4 En Thaïlande ou marque le point.- Mis des affaires plus haut ou plus bas. 5 Arbrisseaux grimpants des régions tropicales.- En 54 ou en 58. 6 Baile Aitha Cliath est sa capitale, en VO.- Couverte ou non couverte, justement. 7 Mobile en fait partie.- Poulou... 8 Ne font pas partie des frais.- 15 selon la Gematria. 9 Garçon de recettes... aux pêches! 10 Comme le singulier du 8 vertical.- Option de seconde.

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
NIF:001315019036056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28 /DEP/2024

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : **Aménagement et réhabilitation au profit du cycle secondaire de la wilaya de TIZI OUZOU (programme 2024).**

- LOT N°01: Raccordement en gaz de ville au Lycée ATBATA Cne TIMIZART Daira OUAGUENOUN
- LOT N°02: Travail de raccordement en Gaz au Lycée **Nouveaux** (LADLANI) Cne et Daira MAATKAS.
- LOT N°03: Travaux de réhabilitation au Lycée ATBATA Cne TIMIZART Daira OUAGUENOUN.
- LOT N°04: Divers travaux de réhabilitation au Lycée TASSAFT Cne et Daira AIN EL HAMMAM.
- LOT N°05: Divers travaux de réhabilitation au Lycée COLONEL MD OULHADI Cne et Daira BOUZEGUENE.
- LOT N°06: Travaux de réparation faux plafonds des salles de classe au Lycée LAIMACHE ALI Cne et Daira TIZI-RACHED
- LOT N°07: Travaux de refectoire de l'établissement scolaire Pédagogique-administration et Refectoire au Lycée ABRANE RAMDANE Cne et Daira de TIZI-OUZOU.
- LOT N°08: Travaux d'étanchéité du bloc pédagogique au Lycée DIOUANI Med SAID Cne et Daira de MAKOUDA.
- LOT N°09: Réhabilitation étanchéité toiture du bloc Pédagogique au Lycée IMACHE AMAR Cne et Daira BENI DOUALA.
- LOT N°10: Réfection étanchéité du bloc pédagogique (B1) au Lycée MANSERI AMAR Cne et Daira OUACIF
- LOT N°11: Etanchéité bloc 04 classes au Lycée OMAR TOUMI Cne et Daira TIGZIRT
- LOT N°12: Travaux de refectoire de l'établissement scolaire Pédagogique (Bloc B), cuisine et refectoire au Lycée SI HACENE OUTALEB Cne et Daira BENI-YANI.
- LOT N°13: Travaux de refectoire de l'établissement scolaire Pédagogique au Lycée SEGHOUANE MOULOUD Cne et Daira OUADHIAS.
- LOT N°14: Réfection Etanchéité de salles d'archives, salle de conférence et classes au Lycée ZAMOUM MOHAMED Cne et Daira BOCHNI.
- LOT N°15: Travaux de réhabilitation du chauffage au niveau du Lycée YAZOURENE Cne et Daira AZEFOUN.
- LOT N°16: Réhabilitation du chauffage au Lycée HAMADI Cne AGHRIBS et Daira AZEFOUN.
- LOT N°17: Réfection du réseau chauffage au Lycée Assi-Youcef Cne Assi Youcef Daira BOGHNI.
- LOT N°18: Réhabilitation du chauffage au Lycée KHOUAS AHICENE Cne et Daira LARBAA-NATHIRATHEN.

LES LOTS RESERVEES AUX MICRO-ENTREPRISES

- LOT N°19: Travaux de refectoire de l'établissement scolaire Pédagogique au Lycée OUDNI AOMAR Cne et Daira DRAA-EL-MIZAN.
- LOT N°20: Travaux d'étanchéité du Bloc Pédagogique au Nouveau Lycée DJEMAA SAHARIDJ Cne et Daira MEKLA.
- LOT N°21: Réfection d'étanchéité et faux plafonds du Bloc Pédagogique au Lycée Smail et fils DJEMAA SAHARIDJ Cne et Daira MEKLA.
- LOT N°22: Réfection d'étanchéité du bloc C (Atelier) au Lycée ALI BENNOUR Cne TADMAIT Daira DRAA BEN KHEDDA.
- LOT N°23: Réfection d'étanchéité du bloc C (Annexe) au Lycée KRIM BELKACEM Cne et Daira DRAA BEN KHEDDA.
- LOT N°24: Travaux d'étanchéité du bloc pédagogique au Lycée OUAREZDINE ACHOUR Cne et Daira TIZI-GHENIFF
- LOT N°25: Travaux de réhabilitation au Lycée M'KIRA Cne et Daira TIZI-GHENIFF.
- LOT N°26: Travaux de refectoire de l'établissement scolaire au Lycée OUAMRANE AMAR Cne FRIKAT Daira DRAA-EL-MIZAN.
- LOT N°27: Réfection du réseau assainissement coté bloc refectoire au LYCEE FRERES HANOUTI Cne et Daira BOUZEGUENE.
- LOT N°28: Réhabilitation de réseau d'assainissement intérieur au Lycée 17 MARS 1956 Cne et Daira TIZI-RACHED.
- LOT N°29: Réfection de la toiture du bloc administratif et bibliothèque au Lycée FRERES HAMDI Cne YAKOUREN Daira AZAZGA.
- LOT N°30: Réfection du bloc sanitaire au Lycée CHIHANI BACHIR Cne et Daira AZAZGA.
- LOT N°31: Travaux de refectoire de la peinture intérieure du bloc administratif et de la hall d'entrée au Lycée SAHOUTI ALDJIA Cne et Daira AZAZGA.

Le présent appel d'offres national ouvert s'adresse aux entreprises respectivement comme suit :

- **Pour les lots du N°03 au 06 :**
 - Toutes les entreprises possédant un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle classées à la Catégorie UNE (I) ou plus dans le domaine bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité, sont autorisées à soumissionner.
- **Pour les lots N°01, 02 et du N° 07 au 18 :**
 - Toutes les entreprises possédant un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle classées à la Catégorie UNE (I) ou plus dans le domaine bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité ou ayant l'un des codes suivant : 333/3522, 333/3331, 333/3332, 333/3333 ou 333/3334, sont autorisées à soumissionner.
- **Pour les lots du N°19 AU N° 31 (Les micro-entreprises) :**
 - Les micro-entreprises créées dans le cadre (ANSEJ, CNAC, ANOEM, NESDA ou ANADE) spécialisées dans le domaine du bâtiment sont autorisées à soumissionner.

NB : Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots (du lot N°01 au lot N° 18), et elles seront retenues uniquement pour un seul lot.
Les micro-entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots (du lot N° 19 au lot N° 31) et seront retenues uniquement pour un seul lot.
- L'évaluation se fera lot par lot par ordre croissant

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges au niveau de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Boulevard STITI en face de la Direction Générale de l'ENIEM Tizi-Ouzou (Bureau N°41).

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes conformément à l'article 1.08 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis appel d'offres, ainsi que la mention « Dossier de Candidature », « Offre Technique » et « Offre Financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe fermée anonyme, comportant la mention « A ouvrir que par la Commission d'ouverture des Plis et d'évaluation des Offres - Avis d'appel d'offre N° 28 /DEP/2024.

Projet : Aménagement et réhabilitation au profit du cycle secondaire de la wilaya de TIZI OUZOU (programme 2024).
Les lots N° : 01, 02, 03,04,05,06,07,08,09,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30 et 31.

Qui sera déposé et adressé à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Boulevard STITI en face de la Direction Générale de l'ENIEM (Bureau N°41)

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix heures trente minutes (10h30mn).

Si, le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à Onze heures (11h00mn) au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou (Salle de Réunion).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
DE LA WILAYA DE TEBESSA
NIF : 12015801187

AVIS d'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 03/2024

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de la Formation et l'Enseignement Professionnels porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/2024, paru aux quotidiens «An-Nasr» le 02/04/2024 et « La Nation» le 01/04/2024, et BOMOP portant :

- Opération :Acquisition parc auto mobile au profit des CFPA: El Meridi, Bekkaria el Oum Ali, en 03 lot comme suit :
 - Lot01 : Acquisition d'un véhicule utilitaire au profit du CFPA ElMeridi
 - Lot02 : Acquisition d'un véhicule utilitaire au profit du CFPA Bekkaria
 - Lot03 : Acquisition d'un véhicule utilitaire au profit du CFPA Oum Ali

A l'issue des résultats de l'évaluation des offres, les lots sont attribués comme suit :

N°	LOT	Soumissionnaire	Délai d'exécution	Note technique /60	Montant TTC avant correction DA	Montant TTC après correction DA	Observation	
01	Lot01 : Acquisition d'un véhicule utilitaire au profit du CFPA ElMeridi	SPA SAFAV-MB NIF : 001214042326511	03 mois	56,75	7.743.330,00	7.743.330,00	Offre unique	
02	Lot02 : Acquisition d'un véhicule utilitaire au profit du CFPA Bekkaria	SPA SAFAV-MB NIF : 001214042326511	03 mois	56,75	7.743.330,00	7.743.330,00	Offre unique	
03	Lot03 : Acquisition d'un véhicule utilitaire au profit du CFPA Oum Ali	INFRUCTUEUX (INSUFFISANCE DES A.E)						

NB :

- Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi n° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la DFPF invite les soumissionnaires intéressés à consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres en se rapprochant de ses services dans un délai maximum de trois (03) jours à partir de la 1^{ère} date de parution de cet avis d'attribution provisoire aux quotidiens nationaux ou au BOMOP.
- Tout soumissionnaire contestant ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Tebessa dans les 10 jours qui suivent la date de la 1^{ère} date de parution du présent avis d'attribution aux quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Cosider Construction Spa
Capital Social : 3.279.000,000DA - RC 00, B 0012858
Siège Social : Route de DAR EL-BEIDA - Alger



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
RÉPONSE A LA MISE EN DEMEURE N°01.

L'entreprise SPA COSIDER Construction, titulaire du marché N° 871 / 2022 du 21 / 06 / 2022, relatif à la réalisation de 1780 logements publics localisés en tous corps d'état (TCP), sis à Soussania - Wilaya d'Alger.

- Prend acte de la mise en demeure N°01 émanant de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Houssein-Dey, parue sur le Journal « LA NATION » en date du 30 Avril 2024 sous le N° ANEP 2416013015, prescrivant à l'entreprise de :
- Relancer les travaux des corps d'états secondaires sur chantier d'une manière effective, en renforçant le chantier en moyens humains et matériels nécessaires ;
 - Approvisionner régulièrement le chantier en matériaux de constructions ;
 - Adopter le système triples brigades de (SxS), afin de rétorquer le retard accusé pour respecter les échéances de livraison arrêtées ;
 - Fournir et installer les ascenseurs au niveau des blocs en R+9 au plus tard le 10/05/2024.

L'entreprise SPA COSIDER Construction en vertu du droit de réponse précise que :

Le délai contractuel du projet étant de trente mois (30) non inclus les délais des travaux supplémentaires et complémentaires ainsi que ceux des intempéries. Le délai consommé depuis l'origine est de vingt-deux mois (22) mois soit 73 %. Le fin du délai contractuel étant le 24/12/2024.

L'avancement physique global des travaux arrêté à ce jour représente 78 % dont :

- I. Gros œuvre :
 - 1) Infrastructure : les travaux de terrassements et fondations (y compris voiles et dallage) sont achevés à 100%.
 - 2) Superstructure : les travaux en superstructure sont achevés à 100 %
- II- C.E.S.

Les travaux des corps d'état secondaires sont en phase très avancée. Dix-huit (18) bâtiments sont en cours de pré-réception avec le bureau d'étude chargé du suivi. Néanmoins, la cadence des travaux subit une décroissance du fait de l'intervention anarchique de l'entreprise chargée des travaux de VLD, où les accès des bâtiments se retrouvent fermés par les fouilles en tranchées et autres dépôt des terres de proximité, ce qui affecte directement nos sous-traitants dans la difficulté de leurs approvisionnements en matériaux de construction à l'endroit même de leurs bâtiments. Cet état a fait l'objet d'une réclamation par le biais de la correspondance du 05/03/2024 restée sans suite.

Concernant les ascenseurs, l'entreprise spécialisée est installée pour la réalisation de l'ensemble des blocs en R-9. L'entreprise déclare disposer d'un effectif suffisant et opérationnel sur l'ensemble des fronts de travail, à même d'assurer l'ensemble des activités par un travail continu selon les besoins des tâches. Quant aux moyens matériels mobilisés sur le site, ils sont largement satisfaisants.

Nous tenons à rappeler qu'à ce jour l'entreprise n'a pas reçu l'approbation du calepinage de la peinture extérieure en dépit des deux correspondances adressées les 16/04/2024 et 28/04/2024.

Par ailleurs, l'avenant N°02 des travaux supplémentaires et complémentaires, déposé pour signature depuis le 03/08/2023 et redéposé le 11/01/2024, n'a fait l'objet d'aucune suite, bien que les travaux soient réalisés.

L'entreprise COSIDER Construction fidèle à ses engagements contractuels, n'a légalé sur aucun effort dans la réalisation de ce programme de logements, et ce en dépit des connexions contentieuses et de tous les aléas recensés, et déclare que le respect des pièces contractuelles, constituent une obligation dont elle ne s'est jamais départie.

Au regard de ce qui précède, nous considérons cette mise en demeure totalement injustifiée et infondée, dès le moment où elle ne répond pas aux clauses contractuelles liant les deux parties.

Néanmoins, l'entreprise a d'ores et déjà pris toutes les dispositions nécessaires, et rétorque son entière disponibilité à œuvrer en commun accord avec le maître de l'ouvrage pour la livraison de ce projet dans les délais impartis.

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORizontalement

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 923

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Écrivain belge, proche de Hollande. 2 Font perdre la tête. 3 Avaient des têtes de Turks. 4 Est à la fortune ... de Rousseau.- Une plume d'Elvis. 5 Un ancien des astres.- Vérité booléenne. 6 De l'herbe colombienne, par exemple.- Gonflé pour la vitesse. 7 En Suède ou ... en Suède.- Algue rouge. 8 Caractéristique d'un classique. 9 Est limitée en verges...- Allemand qui avait l'express-ionnisme dans la peau ! 10 A foi en la Nature.

Verticalement

1 Monstrueux chez Flaubert. 2 Antalgique de Paracelse. 3 Engagera dans la durée.- En Suisse, en Italie ou en Mandchourie. 4 Méthode de mesure en chimie bioanalytique.- Les us anglais, mais pas les coutumes.- Rins. 5 Canons. 6 Vient après l'Amour. 7 Prié d'aller voir ailleurs!- Fait aimant (permanent). 8 N'est pas assurée.- Laines de pâtres. 9 Grossissent (à vue d'oeil). 10 Fille de Sadoq.

Mots croisés grille N° 923

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Bandes de bergers. 2 Bec, par exemple. 3 Caractère d'un mobile. 4 Vise à imprimer en nous des sentiments plutôt qu'à les exprimer (pour Henri).- Chalcogène.- Fin d'une liste à apprendre. 5 Celle de Bayard a fissuré un rocher, paraît-il.- Auxiliaire, mais pas chez nous. 6 Eusse en horreur. 7 S'entend en cas de peine prononcée.- Au sud de la France ou à l'est de la Russie, selon le sens. 8 Comme des schooners. 9 Unité de l'inductance ou une de la Résistance.- Mise dans l'engrenage. 10 Auxiliaires, aussi chez nous.

Verticalement

1 En ont fait un fromage.- Dieu égyptien. 2 Vieilles chansons. 3 Réflexions faites... 4 En Thaïlande ou marque le point.- Mis des affaires plus haut ou plus bas. 5 Arbrisseaux grimpants des régions tropicales.- En 54 ou en 58. 6 Baïle Aitha Cliath est sa capitale, en VO.- Couverte ou non couverte, justement. 7 Mobile en fait partie.- Poulou... 8 Ne font pas partie des frais.- 15 selon la Gematria. 9 Garçon de recettes... aux pêches! 10 Comme le singulier du 8 vertical.- Option de seconde.

Saisie de plus de 82 millions de centimes en faux billets

La Police d'El Menia a procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'une bande de faux-monnayeurs et à la saisie d'une somme de plus de 82 millions de centimes en faux billets, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "La Police d'El Menia a procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'une bande de faux-monnayeurs, composée de deux individus, et à la saisie d'une somme de 82.000 Da en faux billets de 2.000 Da", lit-on dans le communiqué, précisant que l'affaire, traitée par le service de la Police judiciaire d'El Menia, est intervenue suite à "l'exploitation d'informations faisant état d'une bande criminelle spécialisée dans la falsification de billets de banque". Une fois l'enquête achevée, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

AFRIQUE DU SUD

6 morts et 48 disparus dans l'effondrement d'un immeuble

Le bilan de l'effondrement d'un immeuble en construction en Afrique du Sud s'est alourdi à six morts, avec 48 personnes toujours coincées sous les décombres. Cet immeuble de plusieurs étages s'est effondré lundi après-midi dans la ville côtière de George, située à environ 400 kilomètres à l'est du Cap, dans la province du Cap-Occidental. Les raisons de l'effondrement du bâtiment, qui comprenait un parking souterrain, font toujours l'objet d'une

enquête. Dans une mise à jour publiée mardi à midi, le gouvernement municipal de George a déclaré que "27 personnes avaient été retirées des décombres du chantier de construction à plusieurs étages qui s'est effondré au 75 Victoria Street, laissant 48 personnes portées disparues". Il a confirmé que six personnes avaient été déclarées décédées.

Un précédent bilan faisait état de 5 morts, et de 49 disparus.

"Soixante-quinze ouvriers du bâtiment étaient présents sur le site au moment de l'effondrement, qui s'est produit à 14h09 le lundi", a ajouté le communiqué.

Selon le gouvernement du Cap-Occidental, plus de 100 membres du personnel d'urgence participent actuellement à l'opération de sauvetage des ouvriers du bâtiment pris au piège, avec l'aide de plusieurs bénévoles et de groupes de la société civile.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:02	12:51	16:24	19:53	21:05

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	28
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	25
Constantine	☀️	24	Oran	☀️	24

OIM

Il y a environ 281 millions de migrants internationaux dans le monde

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), des Nations Unies, a indiqué, hier, qu'il y a 281 millions de migrants dans le monde et que le nombre de personnes déplacées a atteint 117 millions.

L'OIM a publié son rapport sur la migration mondiale 2024, révélant que "la migration internationale continue d'être une force mo-

trice du développement humain et de la croissance économique". Selon le rapport, "il y a environ 281 millions de migrants internationaux dans le monde. Quant au nombre de personnes déplacées en raison de conflits et de violences, de catastrophes naturelles a atteint 117 millions".

Il a également été souligné que le rapport vise à contribuer à dissiper les faux récits, à fournir des informations essentielles et à inspirer des actions significatives pour relever les défis et les opportunités de la mobilité humaine.

La directrice générale de l'OIM, Amy Pope, dont les opinions sont incluses dans le rapport, a souligné que "le rapport contribue à révéler la complexité de la mobilité humaine grâce à des données et des analyses fondées sur des preuves".

EL-KALA

Arrestation d'un chauffard, auteur de manœuvres dangereuses

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Tarf ont arrêté un chauffard, paraissant dans une séquence vidéo, le montrant en train d'opérer des manœuvres dangereuses au niveau de la RN 44 à El Kala, mettant en danger la vie des usagers de la RN, a indiqué lundi un communiqué de ces services.

"Dans le cadre des efforts soutenus déployés par le Commandement de la Gendarmerie Nationale visant à mettre fin au phénomène de l'insécurité routière, et suite à la mise en ligne, sur les réseaux sociaux, d'une séquence vidéo de 38 se-

condes, montrant un chauffard s'adonnant à des manœuvres dangereuses au niveau de la RN44 reliant la commune de Souarekh à El Kala, sans respect des normes de sécurité routière et mettant en péril la vie des usagers des routes de la ville d'Oum Teboul), et suite à la diffusion de la vidéo par les internautes sur l'application TikTok, le chauffard a été repéré par la cellule de veille routière du Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale sur le cyberspace et des investigations ont été lancées pour l'identifier ainsi que son acolyte".

SÉTIF

L'auteur de l'agression d'un mineur placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal d'El Eulma (Sétif) a ordonné le placement en détention provisoire de l'auteur de l'agression au couteau sur un mineur, indique, lundi, un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma informe l'opinion publique qu'en date du 2 mai 2024, un mineur a été victime d'une agression par un individu qui lui a lancé un couteau qui s'est planté au niveau de sa tête, ce qui a nécessité une

intervention chirurgicale délicate. L'affaire a été relayée par certains médias", précise le communiqué. "Une enquête préliminaire a été ouverte par les services de sûreté de la daïra d'El Eulma. Le suspect (D.S) a été arrêté le 3 mai, avant d'être présenté, lundi, devant le parquet", ajoute-t-on de même source.

Le parquet a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire pour "tentative de meurtre avec préméditation".

Le juge d'instruction a ordonné le placement du suspect, après interrogatoire, en détention provisoire, conclut la même source.

ALI MENDJELI (CONSTANTINE)

5 blessés suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs

Cinq personnes ont été blessées, suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs survenu hier, à la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC).

Il s'agit d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Constantine-Ali Mendjeli qui a dérapé avant de percuter un poteau électrique à l'unité de voisinage

(UV) 17, a précisé la cellule d'information et de communication de la Protection civile. Les blessés âgés entre 47 et 67 ans, ont été évacués vers le service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier (EPH) Abdelkader Bencharif de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on indiqué. Une enquête a été ouverte par les services concernés afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

13E CONCOURS NATIONAL DES JEUNES ARCHITECTES

Safia Mokrani remporte le Premier prix

Le Premier prix de la 13^e édition du Concours national des jeunes architectes, organisé par le magazine spécialisé "Vie de Villes" et accompagné par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), a été attribué à la jeune architecte Safia Mokrani de Tizi Ouzou. La cérémonie de remise de ce prix s'est déroulée à la salle Ali-Maâchi du Palais des expositions (Pins maritimes) de la Safex, en marge de la 26^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec), qui se tient du 5 au 9 mai. La jeune architecte a remporté ce prix parmi huit projets finalistes qui étaient en lice pour ce concours national dont la thématique portait sur "Repenser les espaces communs dans les cités d'habitat". Le deuxième prix a été attribué au jeune architecte Youcef Fares Belhadid d'Alger, tandis que le troisième prix a été remis à Nadir Madjoudj de Boumerdes. Ces trois lauréats ont reçu des chèques de 400.000 DA pour le premier et une "Charrette d'Or", de 200.000 DA et une médaille d'argent pour le deuxième, et 100.000 DA et une médaille de bronze pour le troisième. Cette compétition, accompagnée et sponsorisée par le Groupe industriel des ci-



ments d'Algérie (GICA) et les entreprises algériennes Aymen Promotion, Sika Algérie et la société "Algal +", a permis aux architectes participants de proposer des solutions innovantes et durables pour transformer des espaces extérieurs et des terrasses d'immeubles dans la grande cité urbaine Ali Mandjeli de la wilaya de Constantine.

Dans le cadre de leurs projets, ces candidats finalistes ont proposé des idées d'aménagements extérieurs des cours et artères de manière à créer des opportunités d'échanges, de rencontres et des espaces pour les enfants et les femmes, en intégrant

des dimensions écologiques, esthétiques et sociétales. Intervenant à cette occasion, Akli Amrouche, architecte urbaniste, directeur de la revue "Vie de Villes", a affirmé que les trois finalistes de cette 13^e édition ont été choisis parmi les 438 candidats qui étaient inscrits au départ à ce concours national. M. Amrouche a également souligné que ce concours national d'architecture tend à devenir "une véritable tradition permettant aux jeunes participants de s'engager dans la réflexion et l'édification d'un nouveau type d'habitat qui est le reflet de la culture et de la civilisation algérienne".

POUR ÉTUDIER LE POTENTIEL ALGÉRIEN EN YDROCARBURES

ALNAFT et EQUINOR signent une convention

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé une convention avec la compagnie norvégienne EQUINOR pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, a-t-elle indiqué mardi

dans un communiqué. Cette convention a été signée, lundi, avec EQUINOR Algeria B.V, pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, souligne la même source. D'une durée dix-huit (18) mois prolongeable d'une année, la convention a pour

objet de "définir les termes et conditions selon lesquels EQUINOR Algeria B.V réalisera l'étude en question", explique le communiqué. ALNAFT a, par ailleurs, rappelé que la société norvégienne EQUINOR Algeria B.V, est présente en Algérie depuis 2004.